

Congrès AFSP 2009

Section thématique 39 Les mobilisations ethnolinguistiques en Europe

Axe 2

Carlo Pala (Université de Cagliari)
palcaroru@tiscali.it

Giulia Sandri (CEVIPOL/Université Libre de Bruxelles)
gsandri@ulb.ac.be

La représentation politique des minorités linguistiques : une analyse comparée de trois partis ethno-régionalistes d'Italie

1. Introduction.

Dans la littérature, la question de la protection de la diversité linguistique en Italie est souvent mise en rapport avec la protection des minorités ethno-territoriales. On y souligne comment, pour étouffer l'aspiration des peuples d'ethnie non italienne à pouvoir s'organiser politiquement de façon autonome, l'Etat central « coupât » les langues minoritaires [Salvi, 1975]. Effectivement, en Italie le clivage ethnolinguistique (avec le relatif conflit) a représenté une constante, souvent méconnue, de la politique territoriale de la péninsule. Même si il n'y a pas de doutes sur les différences existantes d'un point de vue ethno-territorial et linguistique entre les différents groupes habitant la péninsule, les tentatives du fascisme de « italianiser » les populations présentes sur le territoire de l'Etat italien ont été poursuivies même après la guerre.

Lors de ce moment historique très particulier, en fait, les protestations des régions périphériques, où se concentrent les minorités ethnolinguistiques du pays, semblaient mener à une requête généralisée d'une très grande autonomie, voir de l'indépendance, pour les territoires en question. Mouvements et partis politiques à tendance séparatrice, irrédentistes ou rattachistes, apparurent en Sicile et en Sardaigne et, en mesure différente, en Trentin, en Haut Adige-Sud Tyrol, en Vallée d'Aoste et au Frioul. La confirmation de l'existence d'une distance significative entre l'identité culturelle des italiens et le sentiment d'appartenance nationale apparut comme évident au moment même de l'unification du pays, achevée en 1861 : la phrase (et le projet politique) selon la quelle une fois faite l'Italie il fallait faire les italiens, bien résume la situation, qui n'a pas vraiment évolué jusqu'à aujourd'hui.

Une directe conséquence de la présence d'un clivage ethno-territorial bien ancré dans la société italienne est la demande croissante, au fil du XXe siècle, d'une politique de protection linguistique des minorités. Lors de l'adoption de la nouvelle constitution en 1948, ces demandes furent accueillies et un cadre législatif apparemment favorable fut adopté. L'article 6 de la Constitution affirme que les minorités linguistiques italiennes sont protégées avec précises dispositions de loi. Mais, pour identifier précisément quelles sont les minorités qui bénéficient de cette protection, il a fallu attendre la loi no. 482 de 1999. En fait, à l'exception du français en Vallée d'Aoste et de l'allemand en Haut-Adige, langues qui bénéficient d'un pied de parité légal avec l'italien dans les statuts (ou chartes constitutionnelles) des régions correspondantes, pendant 50 ans aucune protection était allouée au niveau national à d'autres langues parlées sur le territoire italien, comme

le sarde¹ et le frioulan. Les minorités parlant le sarde et le frioulan ont dû se mobiliser plus longtemps afin de voir reconnus leurs droits et faire face à un parcours législatif parlementaire au niveau régional et national plutôt difficile. Les normes à protection des langues minoritaires approuvés au niveau régional par ces deux régions à Statut Spécial (Frioul et Sardaigne)², ont été systématiquement annulées par le Parlement national.

Cinquante ans après l'adoption de la Constitution et de son article de protection des langues minoritaires, l'Italie a (re-)découvert sa différenciation culturelle interne en termes de langue et d'ethnie lors du nouveau essor des mobilisations ethnolinguistiques et territoriales qui a eu lieu à partir des années '90 dans nombreuses régions périphériques aussi bien qu'à l'occasion de l'émergence de la Ligue du Nord en tant qu'acteur politique. Dans le cas de cette deuxième vague de mobilisations ethnolinguistiques, comme celle sarde, la revendication du droit à l'utilisation de la langue minoritaire dans les rapports formels avec l'Etat était couplée avec la requête d'aides financières importantes, qui seulement une reconnaissance formelle au niveau national du statut officiel ou co-officiel de la langue minoritaire pouvait assurer.

En outre, l'identification des minorités nationales qui peuvent bénéficier des formes de protection prévues par les normes d'application de l'art. 6 de la Constitution aurait pu garantir la possibilité d'obtenir de nouvelles ressources en termes politiques et institutionnels. Les acteurs de la mobilisation ethnolinguistique en Italie ont toujours combiné la requête de politiques de défense de la langue avec la requête d'une forte intervention financière de l'Etat pour la protection des minorités et de systèmes de protection fiscale pour les régions intéressées [Toso, 2008]. Donc, la question linguistique en Italie est fortement liée, aujourd'hui, à des requêtes de décentralisation culturelle aussi bien qu'à des requêtes plus strictement économiques. La langue est instrumentalisée de plus en plus souvent à des buts politiques.

Le processus de régionalisation mis en œuvre en Italie depuis les années '60, aussi bien que la fédéralisation progressive qui a été inséré depuis une dizaine d'années dans l'agenda politique italienne, ne semblent pas être capables de fournir des réponses exhaustives et efficaces à ces tensions. La régionalisation italienne a été réalisée, jusqu'à présent et sauf des rares exceptions, par le haut, c'est-à-dire par l'Etat [Sandri et Pala, 2009]. Ce fait a entraîné un manque d'intérêt spécifique pour la protection des langues minoritaires, la loi citée ci-dessus constituant le seul exemple de législation en la matière. La question des minorités linguistiques a été reléguée à une position de problème résiduel. Bien que l'Italie eût signé la Charte Européenne des langues minoritaires, l'Etat rendait en fait très difficile son application.

Toutefois, avec l'émergence de la Ligue du Nord dans l'arène politique de l'Italie septentrionale, les thèmes de la spécificité de la culture locale ont obtenu une nouvelle visibilité. La puissance électorale du parti du Nord en termes de voix a soulevé à partir des années '90 le problème des langues minoritaires au niveau de l'Etat central, ce qui n'avait pas été possible avant à cause de la faiblesse électorale au niveau national des mouvements politiques représentant les minorités ethnolinguistiques historiques (francophones en Vallée d'Aoste, germanophones en Sud Tyrol, slovèno-phones et frioulans en Frioul, sardophones en Sardaigne).

Bien que le système politique italien soit dominé par des partis *nationaux* (qui présentent des candidats dans toutes les régions et défendent un programme électoral faisant appel à un électorat réparti sur tout le territoire national), il existe aussi des partis *non nationaux* (qui présentent des candidats que dans une ou certaines régions) régionalistes (qui s'adressent donc dans leurs

¹ Parmi les langues minoritaires italiennes, la langue sarde est utilisée par un million environ de locuteurs. La Sardaigne reste, donc, la région habitée par la minorité ethnolinguistique plus nombreuse en Italie.

² Le territoire italien est depuis 1948 subdivisé en quinze régions à *statut ordinaire* (RSO) : Abruzzes, Basilicate, Calabre, Campanie, Emilie-Romagne, Latium, Ligurie, Lombardie, Marches, Molise, Piémont, Pouilles, Toscane, Ombrie et Vénétie ; et cinq régions à *statut spécial* (RSS) : Val d'Aoste, au Trentin-Haut Adige, Frioul-Vénétie julienne, Sicile et Sardaigne.

programmes qu'à une partie de l'électorat national) et des partis *non nationaux à vocation nationale* (qui, tout en présentant des candidat seulement dans certaines régions, s'adressent dans leurs programmes à tout l'électorat national) [De Winter, 1994]. Parmi les partis *non nationaux* régionalistes figurent des partis *ethnorégionalistes* (Union Valdôtaine, Südtiroler Volkspartei et Partito Sardo d'Azione) et des partis *territoriaux*, qui représentent un territoire spécifique à travers des stratégies politiques de type régionaliste mais ne sont pas bâtis sur des clivages ethniques ou linguistiques. Dans cette dernière catégorie, nous pouvons classer la Lega Nord.

Paradoxalement, grâce à l'essor électoral de la LN, la question dialectale italienne, dans un Pays encore très ancré sur les patois locaux, a occupé l'espace politique qui aurait dû être occupé par les minorités linguistiques. En effet, le français et l'allemand étant les seules langues minoritaires protégés par des lois (et par les chartes constitutionnelles) régionales reconnues par l'Etat central, aujourd'hui en Italie l'aménagement des minorités linguistiques correspond souvent aux politiques de protection des « minorités dialectales ». Les dialectes romain, napolitain, milanais, émilien, vénitien et ainsi de suite, ont assumé une importance égale, si non majeure, des langues historiques comme le sarde, le frioulan, le sicilien.

Etant donné ce contexte politique et historique, il serait intéressant d'examiner les acteurs politiques qui ont joué un rôle prééminent dans la représentation des groupes ethnolinguistiques mentionnés ci-dessus: les partis ethnorégionalistes. En Italie, aujourd'hui comme avant les années '80, les partis ethnorégionalistes étaient les seules acteurs traduisant dans l'arène politique la mobilisation ethnolinguistique. Néanmoins, l'attention dédiée par la science politique au phénomène ethnonationaliste, ethnorégionaliste et ethnolinguistique et aux conflits correspondants en Italie est restée marginale [Nevola, 2003 ; Tronconi, 2009]. Les acteurs du conflit centre-périphérie qui se positionnent aussi par rapport à la protection de la langue minoritaire restent en fait en marge. Les partis ethnorégionalistes italiens, seuls protagonistes de la politisation des minorités linguistiques, sont souvent oubliés par la littérature.

Dans cette étude, on analysera trois partis ethnorégionalistes actifs en Italie, notamment l'*Union Valdôtaine* (UV) pour la minorité française en Vallée d'Aoste, le *Südtiroler Volkspartei* (SVP) pour celle allemande en Sud Tyrol-Haut-Adige et le *Partito Sardo d'Azione* (PSdAZ) pour la Sardaigne et la langue sarde. On essaiera d'analyser leurs principales stratégies mises en œuvre à protection de la langue. On verra aussi, en examinant les documents internes de ces partis, leur positionnement idéologique par rapport aux concepts de *langue*, *ethnie* et *territoire*. On verra, donc, que les partis sont des agents du conflit engagés sur les principales lignes du conflit centre-périphérie³.

2. Les partis ethnorégionalistes en Italie, ou un clivage réellement existant.

La particularité du cas italien, par rapport aux partis ethnorégionalistes, est représentée par la faible dimension électorale au niveau national de ces formations politiques et par la présence des forces représentant des conflits ethnolinguistiques nouveaux (ou bien tout à fait inventés) ou latents et presque totalement réabsorbés il y a longtemps, comme par exemple les mouvements indépendantistes siciliens. Les spécialistes ne doutent pas que l'Italie difficilement puisse se reconnaître dans un véritable Etat-Nation [Rusconi, 1993]. Néanmoins, en Italie on a assisté à l'émergence de partis ethnorégionalistes en des régions qui ont « inventé » un conflit ethnopolitique spécifique, comme dans le cas de la Ligue Nord et des autres Ligues septentrionales, vénitiennes en

³ Récemment, la Cour Constitutionnelle italienne a décrété que la minorité Frioulane ne pouvait pas se donner de normes spécifiques à protection de l'enseignement de la langue dans les écoles de la Région, vu qu'il manquait une référence explicite à l'intérieur du Statut de la Région. Plusieurs partis ethnorégionalistes italiens ont protesté contre cet arrêt à la fois pour solidarité avec les Frioulans et en craignant aussi que ce précédent pouvait constituer un danger pour les autres minorités.

particulier. Le phénomène ethnorégionaliste en Italie assume, donc, une pertinence et une forme particulières, inhérentes aux dimensions des forces politiques concernées, de façon très différente au cas, par exemple, des partis ethnorégionalistes en France [Gómez-Reino et Pasquier, 2004, p. 5].

Le contexte institutionnel en particulier, axé sur l'existence de cinq régions à Statut Spécial, a permis aux partis ethnorégionalistes italiens de se consolider. Le fait que ces régions possèdent des compétences exclusives sur nombreuses matières (notamment sur le développement économique, la culture, la langue et l'aménagement du territoire, entres autres), a fourni aux partis ethnorégionalistes actifs sur les territoires concernés une structure d'opportunité politique ultérieure, en leur permettant entre autre d'intégrer les institutions représentatives infranationales et, parfois, nationales. Les partis ethno-régionalistes italiens, donc, ont fini pour exercer dans leurs systèmes politiques et partisans régionaux des rôles variés, selon les contextes: on peut ainsi considérer comme centrale la position de l'SVP dans l'arène politique de la Province autonome de Bolzano⁴. L'SVP est un véritable parti *prédominant* dans le sens sartorien du terme. Les rôles historiques de l'UV e du PSdAZ sont plus nuancés, bien que le premier soit plus stable en termes de participation au pouvoir que le seconde.

Désormais, les partis ethnorégionalistes italiens sont devenus un point de repère électoral important pour les électeurs habitant les régions citées ci-dessus, bien qu'ils n'avancent que dans des cas très précis des requêtes spécifiques au niveau du changement du *polity* ou de protections de la minorité linguistique, comme la littérature l'a montré [Hooghe, 1992 ; Newman, 1994 ; Türsan et De Winter, 1998 ; Delwit, 2005 ; De Winter, Gómez-Reino et Lynch, 2006 ; Tronconi, 2009]. A l'exception des partis indépendantistes sardes et d'autres de nature plutôt groupusculaire, souvent rattachistes ou irrédentistes, actifs en Vallée d'Aoste et en Haut-Adige, et des séparatistes en Sicile, les partis ethnorégionalistes italiens se sont généralement positionnés face à l'Etat central avec des requêtes d'autonomie politico-institutionnelle. Ils ont d'ailleurs joué un rôle très important, bien que souvent méconnu, dans la construction en Italie du débat fédéraliste, bien avant que les positions plus radicales en la matière soient avancées par la Ligue Nord.

Les partis ethnorégionalistes en Italie ont une origine, en certains cas, assez lointaine dans le temps, mais les mouvements nationalistes ou régionalistes qui leur ont donné naissance sont parfois antécédents. La confirmation que le clivage centre-périphérie n'a pas complètement disparu est fournie non seulement par résultat électoral de certains partis (l'SVP, par exemple, exerce un rôle hégémonique dans sa région), mais aussi par le fait que l'identité ethnolinguistique, avec l'identité historique, économique et culturelle, des régions en conflit avec le centre constitue une *superstructure* toujours en mesure de mobiliser politiquement les habitants de ces mêmes régions. Dans certaines régions italiennes le problème est inversé, c'est-à-dire qu'il y a une surabondance de partis ethnorégionalistes. Le phénomène de la multiplication de ces partis produit une situation qu'on peut appeler de la *reproductibilité* : des forces politiques régionalistes naissent sans posséder des éléments distinctifs par rapport aux autres déjà existantes, vu que les différences relèvent principalement de la leadership et des factions partisans.

L'opérationnalisation du concept *parti ethnorégionaliste* est aussi importante. En fait, on peut souligner la présence de formations politiques soi-disant régionales (voire régionalistes) et territoriales qui, par rapport à la définition de la littérature [De Winter, 1994 ; De Winter et Türsan, 1998], ne peuvent pas être intégrées dans cette catégorie. Il serait nécessaire à ce point d'introduire la définition de partis *sur base territoriale* plutôt que partis *à base territoriale*. Nous voulons indiquer ici que certains partis aujourd'hui utilisent le territoire comme une arène exclusive de lutte politique régionale, mais ils ne sont pas vraiment expression de ce territoire, à cause de l'absence d'un conflit avec le centre du Pays. Alors que les partis *à base territoriale* apparaissent beaucoup intégrés dans le territoire et se réfèrent à des conflits et à des clivages centre-périphérie réellement

⁴ La région administrative comprenant le territoire germanophone du Sud Tyrol s'appelle Trentin Haut-Adige et elle est divisée en les deux provinces autonomes de Trento (italophone) et Bozen (germanophone).

existants ou précédemment existés, nous définissons les partis *sur* base territoriale comme ceux qui se servent du territoire seulement pour obtenir visibilité politique. Ensuite, le pas pour « inventer » ou « imaginer » une ethnie, une nation, une langue ou une culture autour des quelles mobiliser les citoyens [Anderson, 2002], est très bref. Même si la Ligue du Nord a construit la grande majorité de ses succès *sur* base territoriale, il est vrai que son idéologie ne peut pas convaincre complètement par rapport à l'existence d'une ethnie ou une nation *padane*.

De toute façon, les partis ethnorégionalistes italiens ont montré de pouvoir s'adapter rapidement et efficacement aux changements des structures institutionnelles de l'Etat et des lois électorales aux multiples niveaux. La langue et le concept de l'ethnie restent deux fondements de l'élaboration programmatique et idéologique comme de l'action pratique des partis considérés. Nous avons expliqué ci-dessus que les clivages territoriaux italiens ne sont pas seulement des clivages historiques. Il a eu, notamment dans les deux dernières décennies, des mobilisations ethno-territoriales qui ne se sont pas appuyées sur les conflits centre-périphérie déjà existants lors de la naissance de la République après la Deuxième Guerre Mondiale. Le manque des repères précis en ce qui concerne les motivations idéologiques pour entamer une mobilisation ethno-territoriale n'a pas découragé ces acteurs politiques. L'Italie en fait se présente comme un des (rares) Pays où les mouvements et les partis ethno-régionalistes sont arrivés à donner à la cause dialectale la même importance que celle linguistique.

Bien que d'un point de vu linguistique il y ait une distinction claire entre langues et dialectes, certains partis en Italie ont donné aux derniers la dignité des premiers. Il est important de souligner aussi que, dans certains cas comme celui de la Ligue du Nord, le facteur de mobilisation qui nous indiquons généralement comme celui de la «langue» ne détient plus la place qui occupait dans les mobilisations apparues en 1945. Surtout les ligues vénitiennes et notamment la Ligue du Nord, ont ancré leurs discours politiques et leurs revendications sur des questions relevant du domaine économique. Les thématiques ethnolinguistiques restent encore marginales dans leurs programmes politiques et électoraux, étant dépassés par des revendications institutionnelles, fiscales et financières.

Donc, quand on examine la question des mobilisations ethnolinguistiques en Italie, il faut tenir compte du fait qu'on doit distinguer entre '*mobilisations ethno-territoriales historiques*', comme celles présentes au Sud-Tyrol, en Sardaigne, en Frioul et en Vallée d'Aoste, et '*nouvelles mobilisations ethno-territoriales*', qui concernent principalement les groupes ethnolinguistiques actifs en '*Padania*' (c.-à-d., dans les régions du Piedmont, de la Lombardie et de Vénétie) et qui ne correspondent pas à des communautés linguistiques minoritaires clairement définies mais plutôt à des groupes dialectaux.

Outre au français (et au franco-provençal, au Piedmont et en Ligurie aussi) en Vallée d'Aoste et à l'allemand en Sud-Tyrol/Haut-Adige, le sarde en Sardaigne et le frioulan au Frioul (ces deux dernières ayant été reconnues comme étant des langues protégées en 1948, mais comme '*minorités linguistiques*' à part entière seulement après la loi de 1999), la législation italienne reconnaît jusqu'à aujourd'hui les minorités (et les langues) albanaise (dans 100 communes du Sud de l'Italie), catalane (en la ville de Alghero, en Sardaigne), croate (en certains zones de la région du Molise), grecque (communes en Pouilles et Calabre), ladin (en Trentin Haut-Adige et zones limitrophes de la Vénétie), l'occitan (zone occidentales du Piedmont et de la Ligurie) et le slovène (dans les zones orientales du Frioul aux confins de la Slovénie).

Les trois communautés linguistiques historiques et leurs relatifs agents de mobilisation politique que nous analysons dans cette étude (français en Vallée d'Aoste, allemand en Haut-Adige et sarde en Sardaigne) représentent les trois cas les plus significatifs de minorités linguistiques mobilisées politiquement, tant du point de vue des dimensions et de la durée des mobilisations, tant du point de vue de la cristallisation et de l'enracinement du clivage centre-périphérie dans les territoires considérés. Deux des minorités qui seront examinées présentent la caractéristique d'être à la fois

minorisées dans le contexte national, mais de relever d'un groupe linguistique majoritaire en dehors de la péninsule dans d'autres pays européens (c.-à-d. les communautés francophones et germanophones d'Italie), tandis que la troisième est doublement minorisée, c'est-à-dire à la fois au niveau national et au niveau européen, en parlant une langue utilisée comme langue véhiculaire par une population concentrée dans une île (le sarde). Dans les paragraphes suivants on examinera le rôle des partis ethnorégionalistes comme agents politiques des mobilisations ethnolinguistiques et on concentrera l'attention sur trois axes principaux, ceux de la langue, de l'ethnie et du territoire.

3. L'analyse des partis et des groupes ethnolinguistiques sélectionnés.

On peut trouver dans la littérature différentes définitions de nationalisme sur base ethnique et territoriale: les conditions de base pour le développement de mobilisations ethnonationalistes⁵ sont généralement la requête d'autonomie, la défense d'une langue et d'un particularisme culturel, la protection des droits et des intérêts d'une ethnie, l'ancrage à un territoire [Gellner, 1983 ; Smith, 1991 ; Connor, 1994 ; Hall, 1998 ; Grilli di Cortona; 2003; Wolff et Cordell, 2004 ; Conversi, 2002; Tronconi, 2009].

Cette étude vise à croiser deux aspects principaux des mobilisations ethnolinguistiques en Europe : la structuration de l'identité culturelle des minorités ethnolinguistiques, d'une part, et la nature de leur représentation politique, d'autre part. Ce papier vise donc à répondre à deux principales questions de recherche: 1) analyser quel est le rôle de la langue en tant que vecteur identitaire dans les communautés linguistiques minoritaires ; 2) identifier le rôle de la langue comme objectif politique des organisations politiques ethnorégionalistes sur le territoire considéré et censés représenter des minorités linguistiques spécifiques.

La langue est un vecteur identitaire très fort dans certains cas, mais très faible dans d'autres [Rokkan, 1999: 171]. Quelles sont les circonstances dans lesquelles la langue permet de renforcer la cohésion des groupes qui se mobilisent pour la défense des intérêts d'un groupe ethnolinguistique? Quels sont les principaux parcours de politisation de l'identité ethnolinguistique? Quels sont les facteurs qui affectent l'idéologie et l'identité politique des acteurs des mobilisations ethnolinguistiques en transformant la langue en un objectif politique?

Pour ce qui concerne la première question de recherche, le cadre théorique qui peut nous permettre d'analyser les facteurs qui affectent le rôle de 'catalyseur' identitaire recouvert par la langue à l'intérieur des mouvements d'ethnonationalisme est évidemment constitué par la théorie des clivages développée par Lipset et Rokkan [1967], et en particulier la théorie du clivage centre-périphérie de Rokkan et Urwin [Rokkan et Urwin, 1982 et 1983].

L'aspect plus significatif de l'approche analytique basé sur le clivage centre-périphérie est représenté par la multi-dimensionnalité des fractures qui se développent au long de ce clivage. La relation entre centre et périphérie se forme sur la base de quatre dimensions. Les multiples fractures engendrées par le clivage centre-périphérie peuvent être décrites en termes d'interaction d'éléments géographiques, culturels, économiques et politico-institutionnels [Urwin, 1983 ; Rokkan et Urwin, 1983 : 14-17 ; Tronconi, 2009 : 65-69].

⁵ Ou ethnorégionalistes, ou bien ethnolinguistiques, selon les approches théoriques choisies, les caractéristiques identitaires du groupe en question et les requêtes que ce dernier intègre dans l'agenda des acteurs politiques. Bien que les différences conceptuelles soient assez significatives, on utilisera ici les termes d'ethnonationalisme, ethnorégionalisme, de mobilisation ethnolinguistique et ethno-territoriale comme des synonymes, pour identifier toutes les formes de mobilisations fondées sur l'existence d'un groupe ethniquement défini, partageant une identité culturelle et linguistique commune, et concentré sur un territoire spécifique.

Les différentes formes de résistance des périphéries peuvent naître, par exemple, d'une distance géographique du territoire et par rapport au centre productif et aux grandes lignes de communication, bien que les institutions politiques puissent jouer un rôle de promotion de l'intégration vers le centre d'une périphérie réticente face à la renonciation d'une portion de sa souveraineté et de son autonomie institutionnelle. D'autre part, une périphérie dépendante culturellement du centre peut être plus avancée en termes économiques, tandis que des spécificités ethniques et linguistiques peuvent aisément expliquer des bas niveaux d'intégration d'un territoire à l'intérieur d'un état [Grilli di Cortona, 2003 : 34-37]. C'est de l'analyse de ces quatre dimensions et des modalités de leur interaction qu'on peut identifier des éléments utiles pour appréhender le développement des différentes formes de résistance des périphéries et de leur traduction dans l'arène politique à travers l'action des partis [Tronconi, 2009 : 67-68].

Le territoire et ses ressources économiques, politiques et culturelles constituent donc le point de départ de toute étude des mobilisations périphériques, dont une typologie particulière est représentée par les mobilisations ethno-linguistiques. S'il est vrai que pas toutes les périphéries correspondent à des cultures nationales minoritaires à l'intérieur d'un état, toutefois, Rokkan et Urwin réservent une position privilégiée dans leur cadre théorique aux ressources culturelles, de type religieux, linguistique, ou historique, qui constituent la base de toute mobilisation ethnique [Rokkan et Urwin, 1982 : 5-7].

Dans cette perspective, la mobilisation politique des acteurs territoriaux, et parmi eux des acteurs ethno-linguistiques, est définie comme le résultat d'une intégration territoriale des états incomplète ou manquante. Les inégalités et les asymétries qui persistent à l'intérieur des états-nations européens créent des facteurs potentiels de mobilisation (des catalyseurs) que les entrepreneurs politiques peuvent exploiter pour la recherche et l'agrégation du consensus [Tronconi, 2003: 92]. Ainsi, la distribution inégale des ressources entre centre et périphérie au long de chacune des quatre dimensions citées ci-dessus ou les déséquilibres entre une dimension et l'autre peuvent représenter des sources de mobilisation ethnique [Tronconi, 2003: 93].

En parallèle à l'œuvre de Rokkan et Urwin, la littérature portant sur le nationalisme, l'ethnopolitique et la formation des identités territoriales en Europe Occidentale [Allardt, 1981; Anderson, 1978; Armstrong, 1982; Brown, 2000; Gellner, 1983 ; Hobsbawm, 1991; Linz, 1995] a identifié une liste de dimensions principales qui contribuent à définir le contexte dans lequel les mouvements ethnonationalistes peuvent se développer. La langue constituant une de ces dimensions, l'application de ce cadre analytique à des cas spécifiques nous permettra ainsi d'évaluer le poids relatif de la langue comme élément constitutif de l'identité culturelle et politique d'un groupe ethniquement défini.

En outre, l'analyse de ces six dimensions des mouvements ethnonationalistes dans des territoires considérés nous permettent aussi bien d'examiner les facteurs qui influencent le parcours de politisation de la langue en tant qu'élément de cohésion d'un groupe qui se mobilise sur le clivage centre-périphérie. Selon Grilli di Cortona [2003] les dimensions analytiques à retenir sont les suivantes :

1. Dimension *linguistique* : le groupe ethnonationaliste considéré possède une identité culturelle spécifique, donc les aspects linguistiques recouvrent souvent, mais pas toujours, un rôle prééminent.
2. Dimension *religieuse* : l'identité du groupe minoritaire est fondée sur l'appartenance à une religion différente de celle de la majorité de la population au niveau national. Cette dimension, en Europe occidentale, est pertinente seulement dans le cas des mobilisations ethnonationalistes en Irlande du Nord.
3. Dimension *démographique* : le groupe minoritaire est significatif en termes quantitatifs car constitue la majorité de la population habitant le territoire infra-national considéré. Le groupe est concentré donc à l'intérieur d'une région ou d'une zone territoriale spécifique. Les évolutions dans

ces proportions et dans les équilibres démographiques qui en dérivent peuvent bien évidemment affecter les parcours de mobilisation des groupes ethnolinguistiques considérés. Une altération de ces équilibres peut écouler tant d'une croissance inégale des groupes ethnolinguistiques présents sur le même territoire, tant de phénomènes d'immigration ou d'émigration.

4. Dimension *économique* : la mobilisation ethnonationaliste peut écouler d'une altération des équilibres existants entre centre et périphérie pour l'exploitation des ressources économiques du territoire en question, ou bien d'une stratification économique du groupe minoritaire, qui se concentre à l'intérieur d'une classe socio-économique précise.

5. Dimension *institutionnelle* : la circulation dans un groupe minoritaire d'une mémoire historique commune de formes d'autonomie politique et institutionnelle, allouées dans le passé au territoire où le groupe est concentré, constitue souvent un élément fondateur de l'identité culturelle du groupe aussi bien qu'un stimule à la mobilisation.

6. Dimension *internationale* : cette dimension est présente, par exemple, dans les mobilisations ethnonationalistes au Sud Tyrol, où le groupe ethnique minoritaire présent sur le territoire d'un état est le correspondant ethnique (*ethnic kin*) du groupe national constituant la majorité de la population d'un autre état. Le '*kin state*' [Wolff et Cordell, 2004 : 6] défend au niveau international les droits et les intérêts du groupe minoritaire considéré.

L'Italie étant un état homogène pour ce qui concerne la religion, on peut simplement exclure la présence de clivages religieux à niveau régional. D'autre part, on peut intégrer les dimensions linguistique, celle démographique et la dimension internationale dans un cadre plus ample d'analyse des éléments à la base de la différenciation culturelle des communautés sélectionnées (voir le paragraphe suivant). On tiendra compte dans notre analyse aussi de la variable politico-institutionnelle, c'est-à-dire de l'évolution des rapports politico-institutionnels entre régions considérées et état national et de l'impact du processus de régionalisation sur l'identité culturelle des groupes ethnolinguistiques minoritaires et des partis qui les représentent.

D'autre part, la seconde question de recherche de notre papier porte sur les parcours de politisation des langues minoritaires et sur le rôle de la langue dans l'idéologie des organisations politiques ethnorégionalistes actives sur le territoire considéré. Afin de développer ces pistes d'analyse, le paradigme des partis ethnorégionalistes développé par de Winter et Türsan en 1998 sera utilisé. Dans la littérature sur l'ethnopolitique en Europe occidentale, l'approche théorique principalement appliquée quand on souhaite croiser les dimensions de la spécificité linguistique et culturelle et de la représentation politique des mouvements ethnolinguistiques est celle qui définit les partis ethnorégionalistes en tant qu' 'entrepreneurs ethniques' [De Winter, 1994; Türsan, 1998: 5-7].

Le terme d'*ethno-régionaliste* est utilisé pour désigner les partis qui, non seulement revendiquent une réorganisation politique de la structure étatique territoriale, mais également se basent sur l'existence de clivages ethniques dans la région concernée. L'étiquette « parti ethnorégionaliste » tente d'appréhender la dimension territoriale autant que culturelle, linguistique et identitaire de cette forme particulière de nationalisme [Connor, 1994].

Les partis ethnorégionalistes peuvent donc être définis comme ces partis dont la principale caractéristique est la volonté de représenter des groupes ethniques territorialement concentrés, souvent sur base régionale, qui affirment constituer une catégorie sociale spécifique dotée d'une identité commune [De Winter, 1994:3]. La catégorie de 'parti ethnorégionaliste' intègre donc la notion de *ethnos*, c'est-à-dire de communauté unie par des liens culturels, à la notion de concentration territoriale au niveau infra-étatique [Gellner, 1983; Connor, 1994; Brown, 2000]. Le poids relatif des différents éléments, comme la langue, la religion, la mémoire historique commune ou la tradition, constituant cette différenciation culturelle à la base du concept d'ethnie change sensiblement selon les cas. Il suffit de penser au cas des partis ethnorégionalistes au Pays de Galles, qui défendent l'identité culturelle d'une communauté dont les éléments linguistiques sont

marginaux, ou bien au cas de la Belgique, où les partis ethnorégionalistes wallons basent leurs revendications sur la différenciation linguistique entre francophones et néerlandophones.

La définition élaborée par De Winter et Türsan permet donc d'établir trois principaux éléments constitutifs des organisations qui représentent politiquement les mouvements ethnolinguistiques : la *langue*, l'*ethnie* et le *territoire*. L'analyse de la déclinaison de ces trois éléments à l'intérieur du discours politique et de l'idéologie de cette 'famille' de partis permet d'évaluer le poids relatif de chacun des trois éléments et donc d'identifier l'évolution du rôle de la langue en tant qu'objectif politique qui guide l'action de ces organisations politiques.

De plus, selon la littérature [Grilli di Cortona, 2003 ; De Winter, Gomez-Reino et Lynch, 2006 ; Tronconi, 2009] on peut identifier quatre facteurs principaux qui peuvent affecter la structure idéologique des partis ethnorégionalistes et y stimuler des changements ou des réorientations : l'évolution des rapports de l'autorité infra-étatique avec l'état central, l'évolution de la structure démographique des territoires concernés, l'évolution des performances électorales et du statut compétitif des partis analysés et leur participation au pouvoir.

Bien que l'analyse qui sera présentée dans ce papier se développe principalement selon une finalité purement exploratoire et descriptive, on peut quand même esquisser une ébauche des hypothèses qui guideront notre travail. En premier lieu, la langue constitue un vecteur identitaire d'un groupe ethnolinguistique mobilisé sur un territoire concerné si le statut et la nature de la langue minoritaire sont dotés de caractéristiques spécifiques : présence de plusieurs langues minoritaires sur le territoire infra-étatique considéré, large diffusion de la langue minoritaire à l'intérieur du territoire régional, concentration de la population parlant la langue minoritaire dans des zones spécifiques à l'intérieur du territoire régional et leur localisation dans des zones urbaines, statut de langue officielle au niveau régional, protection de la langue au niveau national et international, nature de langue véhiculaire dans d'autres pays européens.

En particulier, ce rôle de vecteur identitaire est d'autant plus fort pendant les périodes où le poids relatif de l'élément linguistique est plus significatif par rapport aux autres éléments qui déterminent la différenciation culturelle du groupe en question, qui résultent donc comme étant plus faiblement instrumentalisés par le groupe même à fin de renforcer sa cohésion interne.

Deuxièmement, un parti ethnorégionaliste représentant une minorité ethnolinguistique identifie comme objectif politique la défense de la langue minoritaire s'il ne nécessite pas d'élargir sa base électorale grâce à la force de son statut compétitif, si la mise en œuvre progressive des processus de régionalisation et de dévolution de compétences législatives du centre vers la périphérie oblige le parti à radicaliser ses requêtes d'autonomie en demandant plus de décentralisation culturelle.

Par contre, le rôle de la langue comme objectif politique pourra s'affaiblir si la composition démographique du territoire concerné change radicalement au cours des années, obligeant le parti ethnorégionaliste actif dans la région à modifier son idéologie pour ne pas disparaître en termes électoraux, et aussi au cas où la participation continue et stable au pouvoir de ce dernier pousse le parti à se transformer dans un 'parti de gouvernement', s'appuyant sur des positions plus modérées en termes de revendications d'autonomie politique et culturelle afin de pouvoir garder son pouvoir de négociation avec le centre. En particulier, le rapport de force entre les trois principaux éléments idéologiques des parties ethnorégionalistes (langue, ethnie, territoire) évolue en suivant l'interaction des éléments cités ci-dessous (participation au pouvoir, statut compétitif, régionalisation, démographie).

La sélection des cas d'étude a été réalisée sur la base de deux considérations principales : d'une part, on vise à analyser de façon comparée la représentation politique des groupes ethnolinguistiques actifs en Italie car dans la littérature internationale ils constituent des cas relativement peu étudiés, par rapport par exemples aux nationalismes ethnolinguistiques en Espagne ou au Royaume Uni. Deuxièmement, on a décidé de se concentrer sur les trois cas des minorités

germanophone, francophone et sardophone en Italie car par rapport aux autres groupes ethnolinguistiques italiens (slovènes, ladins, catalans, grecs, albanais, etc.) ils représentent les groupes les plus larges et mieux représentés politiquement, tout en possédant des statuts légaux et internationaux très différents. Le sarde représente par exemple un cas de minorité linguistique doublement minorisée, c'est-à-dire à la fois au niveau national et au niveau européen, tandis que les cas du français (ou franco-provençal) dans la région italienne de la Vallée d'Aoste et de l'allemand au Sud Tyrol relèvent de ces communautés linguistiques qui sont à la fois minorisées dans le contexte national mais relèvent en même temps d'une langue véhiculaire ou, à tout le moins, parlée dans différents pays européens.

Afin d'examiner l'évolution des traits idéologiques des partis considérés, on a analysé en suivant une approche méthodologique strictement qualitative les discours politiques développés pendant les derniers 60 ans (1948-2009, c'est-à-dire à partir des premières élections régionales⁶ du deuxième après-guerre) par l'UV, l'SVP et le PSdAZ. On a développé donc notre analyse à travers l'étude des programmes des trois partis pour les élections régionales, nationales et européennes aussi bien qu'à travers l'examen du contenu de leurs documents internes (résolutions finales et rapports des congrès du parti).

4. Territoire, langue et représentation politique : le clivage centre-périphérie en Italie.

Le postulat à la base du choix théorique qu'on applique dans cette étude, c.-à-d. la théorie du clivage centre-périphérie, est que, lorsqu'on se penche sur l'étude des mobilisations des minorités linguistiques, il est évident que la culture minoritaire coïncide avec une culture périphérique. Dans ce cas, la langue joue un rôle particulier, bien que cette dernière ne constitue pas le seul élément de différenciation culturelle, comme on verra plus en bas. Dans le cas des minorités linguistiques, l'identité culturelle est souvent bâtie sur la base de l'utilisation d'une langue commune [Smith, 1991: 20; Rokkan, 1999 ; Nevola, 2003 : XIV ; Wolff et Cordell, 2004: 4].

Toutefois, la différenciation culturelle qui caractérise cette typologie de culture périphérique est constituée par une multiplicité d'éléments, comme le sentiment d'appartenance à une ethnie particulière, le partage de traditions communes ou d'une mémoire historique liée aux formes d'autonomie octroyées à la communauté ou au territoire considéré dans le passé [Smith, 1991]. C'est l'examen de l'interaction entre les différents éléments constituant la différenciation culturelle d'un groupe périphérique qui s'avère intéressant, en nous permettant d'évaluer le poids relatif de chacun des éléments cités ci-dessus et son évolution dans le temps.

Donc, afin d'analyser le rôle de la langue en tant que vecteur identitaire des groupes ethnolinguistiques qui se mobilisent sur un territoire spécifique, on analysera ici les éléments caractérisant la différenciation culturelle des communautés considérées, tant qu'au niveau national qu'au niveau infra-étatique. Le degré de politisation de la langue est donc le résultat de l'interaction de plusieurs facteurs qui doivent être pris en compte.

Selon la littérature, on peut analyser la différenciation culturelle d'un groupe ethnique minoritaire à travers un large éventail de variables [Allardt, 1981; Smith, 1991: 21; Melucci et Diani, 1992 ; Hearl et al, 1996], dont les principales sont les suivantes:

⁶ Les premières élections législatives nationales après la deuxième guerre mondiale furent organisées en 1946, pour l'élections de l'assemblée constituante et le référendum sur la forme d'état. En 1947 en Sicile, en 1948 au Trentin-Haut Adige et en 1949 en Sardaigne et Vallée d'Aoste furent organisées les premières élections des parlements régionaux des régions à statut spécial. Les parlements des régions à statut ordinaire furent élus pour la première fois seulement en 1970. Vu que les élections de 1946 s'inséraient dans une phase très délicate de transition politique et institutionnelle juste après la fin de la guerre, on a choisi la date de 1948 pour le début de notre analyse.

- la présence d'une ou de plusieurs langues minoritaires (en termes simples de présence/absence) sur le territoire infra-étatique considéré [Caciagli, 1988 et 2006 ; Haupt, Mueller et Woolf, 1998, Herder, 2000],
- le degré de diffusion de la langue minoritaire à l'intérieur du territoire régional (en pourcentage de la population parlant cette langue) [Tronconi, 2003 et 2009],
- la distribution de la population parlant la ou les langues minoritaires à l'intérieur du territoire régional et leur localisation par rapport aux zones urbaines ou rurales [Mikesell et Murphy, 1991: 586],
- le statut de la langue à l'intérieur de la région (statut de langue officielle ou co-officielle, statut par rapport à l'enseignement) et par rapport au niveau national,
- la présence de référentiels culturels liés à la mémoire d'un passé autonome (indépendance du territoire précédente à l'incorporation actuelle dans l'Etat national) [Smith, 1991] et la présence de mythes et traditions communes,
- la position du groupe ethnique ou linguistique minoritaire par rapport à ses «voisins» ethniques et statut 'international' de la langue minoritaire [Rokkan et Urwin, 1983 ; Melucci et Diani, 1992 ; Brubaker, 1998: 277],
- les caractéristiques de l'image véhiculée par la langue minoritaire (utilisée par les élites ou les classes plus défavorisées).

La théorie des relations centre-périphérie analyse des variables qui se situent principalement à niveau national (relations entre autorités infra-étatiques et autorités nationales, proportion de population parlant la langue minoritaire sur le total de la population nationale, etc.). Toutefois, ce papier analysera des variables qui se situent tant au niveau national qu'infranational ou régional. Si les relations état-régions relèvent certes du niveau national, les variables concernant la différenciation culturelle comme le statut de la langue, la distribution et la localisation des groupes linguistiques se situent par contre au niveau régional.

Il est évident que, dans le cas des minorités linguistiques, la présence et la diffusion d'une langue différente de celle parlée de la majorité de la population représente un facteur prééminent dans la définition de l'identité culturelle du groupe [Herder, 2000]. Toutefois, la diffusion d'une langue minoritaire est dans certains cas une condition nécessaire mais non suffisante pour la formation d'une identité culturelle différenciée et l'étude de ces groupes nécessite l'examen d'autres facteurs culturels qui, parfois, plus pertinents pour en comprendre les parcours de mobilisation.

On procèdera maintenant à analyser les différents éléments constituant la différenciation culturelle des trois groupes ethnolinguistiques sélectionnés, afin d'évaluer le rôle de la langue en tant que facteur de cohésion des groupes qui se mobilisent⁷. En Italie environ 2,5 millions d'habitants (en excluant de cette comptabilité les immigrés) et donc 4,5% de la population appartiennent à 12 groupes linguistiques minoritaires⁸, ce qui fait de l'Italie un des pays européens avec les minorités linguistiques les plus nombreuses du continent [Palermo, 2004]. Il est évident que la dimension, la distribution territoriale et le statut de ces 12 groupes, y compris les trois analysés ici, varie largement. En premier lieu, la situation dans les trois cas considérés concernant la présence de une ou de plusieurs langues minoritaires sur le territoire infra-étatique considéré varie significativement.

⁷ Les indicateurs concernant la différenciation culturelles ont été élaborés principalement sur la base de sources secondaires [comme par exemple Sanguin, 1993 ; Goetschy et Sanguin, 1995 ; Luverà, 1996 et 2003 ; Baggioni, 1997 ; Meny, 1997 ; Aster, 1998 ; Pallaver, 2005 et 2006 ; Woolf, 1996 ; Buisson, 2000 ; Nevola, 2003 ; Cordell and Wolff, 2004 ; Toso, 2008 ; Tronconi, 2003, 2005 et 2009 ; Pala, 2008]; sur la base de rapports statistiques nationaux [Istat, en particulier : 'Le Regioni in cifre', Institut National de Statistique. – Rome, Istat, 1995] ; outre que sur la base des sites web des gouvernements des régions sélectionnées.

⁸ Ministère de l'Intérieur Italien, *Primo rapporto sulle minoranze etniche in Italia*, Ufficio centrale per i problemi di confine e delle minoranze etniche, 1994 et *Secondo rapporto sulle minoranze etniche in Italia*, 2001.

En Trentin-Haut Adige, deux (voire trois) groupes ethnolinguistiques séparés partagent deux territoires distincts à l'intérieur de la même région : les italophones résident majoritairement dans la province de Trento, tandis que les 2/3 des habitants de la province de Bozen sont germanophones, où habite aussi un petit groupe parlant le ladin [Buisson, 2000 ; Nevola, 2003 ; Di Sotto, 2008]. On peut donc aisément distinguer sur base territoriale le groupe germanophone, le groupe italophone, le groupe ladin. En Vallée d'Aoste, par contre, deux groupes ethnolinguistiques partagent le même territoire régional, entremêlés [Omezzoli, 1996 ; Buisson, 2000 ; Cuaz, 2003]. En Sardaigne, il est présent un seul groupe ethnolinguistique, parlant le sarde aussi bien que l'italien à cause du processus d'italianisation forcée de la population mis en œuvre pendant les années '50 et '60 [Accardo, 2003 ; Pala, 2008].

Pour ce qui concerne le degré de diffusion de la langue minoritaire à l'intérieur du territoire régional, avec environ un million de locuteurs (81%) sur une population totale de 1600000 habitants de la région Sardaigne, le sarde constitue la minorité linguistique plus large d'Italie [Pala, 2008]. D'autre part, la Région Vallée d'Aoste comptait 124.548 habitants au 1er janvier 2007. Le nombre d'habitants parlant couramment le français en tant que langue maternelle (aussi sous sa version locale, le franco-provençal) fut estimé à un peu moins de 17% en 2001⁹, tandis qu'en 1980 ce groupe représentait 58% de la population totale¹⁰. Le Sud Tyrol, c.-à-d. la province de Bozen-Haut Adige, compte 498.857 habitants selon de dernier recensement de 2001, dont 69% parlant allemand, 27% parlant italien et 4% appartenant au groupe linguistique ladin [Palermo, 2004]. D'ailleurs, des évaluations du pourcentage de la population régionale parlant la langue minoritaire sont très difficiles à pourvoir, car les données disponibles en la matière sont rares et difficilement comparables, en particulier pour ce qui concerne la Vallée d'Aoste et la Sardaigne¹¹.

Quant au statut de la langue à l'intérieur de la région et par rapport au niveau national, les minorités linguistiques sont protégées par des 'mesures spéciales' prévues par l'article 6 de la Constitution, bien que cette norme opère une distinction entre minorités protégées et non-protégées, aussi bien qu'entre différents degrés de protection. De plus, le critère d'allocation de ces formes de protection est principalement territorial, vu que les droits spéciaux sont liés au territoire où chaque minorité est concentrée, plutôt qu'aux individus parlant la langue minoritaire. Cela signifie, par exemple, qu'un citoyen francophone de la Vallée d'Aoste peut exploiter ses droits linguistiques seulement à l'intérieur du territoire régional, mais pas dans ses rapports avec l'Etat central.

De plus, une loi générale nationale d'application de l'art. 6 de la charte constitutionnelle fut adoptée seulement en 1999 (L. 482/1999) et cela a entraîné la mise en place d'un système de protection encore plus différencié, vu que la loi, prévoyant principalement l'enseignement des langues et des cultures minoritaires ne s'applique que partiellement aux régions à Statut Spécial. Par conséquent, les minorités linguistiques sont protégées principalement à travers les systèmes de garantie légale

⁹ Dans une enquête réalisée en 2001, on estime que qu'environ 67% des Valdôtains connaîtraient le franco-provençal, que 45% arriverait à le comprendre bien et que 35% l'emploieraient encore sur une base quotidienne. Selon la même enquête, environ 5 % des valdôtains utilisent exclusivement le français comme langue maternelle. Cependant, plus de 90% des valdôtains connaissent cette langue et l'utilisent en même temps que l'italien.

¹⁰ Région Autonome Vallée d'Aoste (1990). *Aperçu synthétique*. Aosta : Bureau de Presse de la Présidence du Gouvernement; and Fondation Emile Chanoux (2001). *Une Vallée d'Aoste bilingue dans une Europe plurilingue*. Aosta: Tipografia Valdostana.

¹¹ Cela est vrai à l'exception des données concernant les groupes linguistiques habitant le territoire de la Province de Bozen et de la région du Haut-Adige, qui sont relativement nombreux. A partir de 1981, tous les 10 ans les habitants de la province doivent remplir une déclaration d'appartenance à un des trois groupes linguistiques. Ce fait est lié aux normes du Statut Spécial de la région Trentin-Haut Adige et de la province de Bozen qui prévoient une forme de 'représentation proportionnelle sur base ethnique' dans la formation des organes institutionnels, dans l'allocation des ressources publiques et de postes dans l'administration provinciale et régionale : les postes et les ressources sont alloués à travers des quotas définis sur base des dimensions de chaque groupe linguistique. Dernièrement, lors du dernier recensement général italien, en 2001, l'institut provincial de statistique (ASTAT) demanda aux citoyens de remplir une déclaration d'appartenance à un des trois groupes linguistiques, ladin, allemand ou italien, sur la base du Décret du Président de la République n. 752/76.

liées aux structures d'autonomie régionale prévues selon l'art. 116 de la Constitution et seulement après par les mesures intégratives prévues par la loi nationale de 1999 [Palermo, 2004 : 108]. Ce sont les chartes constitutionnelles des régions 'spéciales' adoptées juste après la seconde guerre mondiale qui garantissent la protection des groupes ethnolinguistiques présents sur le territoire régional. A ce propos, il faut souligner l'écart significatif entre la protection de la langue minoritaire dans les Statuts du Haut-Adige/ Province de Bozen et de la Vallée d'Aoste et le Statut de la Région Sardaigne.

On peut donc distinguer entre des 'minorités hyper-protégées' (les germanophones au Sud-Tyrol et les francophones en Vallée d'Aoste, outre que les slovénophones en Frioul) et 'minorités reconnues', c.-à-d. toutes les autres groupes intégrés dans les garanties légales prévues par la loi de 1999 [Palici di Suni Prat, 1999]. Sur la base de la législation nationale, donc, les groupes linguistiques les mieux protégées sont ceux qui sont plus larges et territorialement concentrées, habitant des zones de frontière adjacentes à leur '*kin state*' respectif : la minorité germanophone au long de la frontière autrichienne et la minorité francophone au long de la frontière avec la France et la Suisse [Palermo, 2004 : 114]. Dans ces deux cas, la langue minoritaire bénéficie d'un statut de langue co-officielle au niveau régional (garanti par le Statut d'Autonomie des deux régions) et est formellement reconnue par les normes constitutionnelles nationales. Le seul cas où la langue minoritaire est simplement protégée par des lois régionales et de l'Etat central est celui de la Sardaigne. Dans l'absence de garanties légales pour le groupe linguistique sarde à l'intérieur de la charte constitutionnelle régionale, les normes d'application sont celles régionales, comme la loi no. 26/1997 qui donne au sarde le statut de 'deuxième' langue officielle avec l'italien sur le territoire de la région, et la loi nationale de 1999, qui prévoit entre autre l'enseignement du sarde à partir de l'école primaire.

Par contre, la typologie de bilinguisme présente au Haut-Adige est très différente de celle présente en Vallée d'Aoste [Nevola, 2003 : XXV]. Les droits linguistiques des valdôtains sont définis en premier lieu dans le Statut d'Autonomie adopté en 1948 (art. 38, 39 et 40). Etant donné le caractère "d'inclusion" du particularisme valdôtain, où les populations italophones, francophones et celles parlant le dialecte franco-provençal sont étroitement entremêlées et où l'identité du groupe ethnolinguistique francophone est principalement basée sur un sentiment d'appartenance communautaire et civique (tout allochtone qui acquière la résidence dans la région Vallée d'Aoste est traité par les autochtones comme un membre de la minorité ethnique valdôtaine, pourvu qu'il apprenne et utilise couramment le français) [Omezzoli, 1996], le Statut de 1948 a adopté une forme de "bilinguisme parfait" ou "total". Contrairement à la région du Haut-Adige où le Statut d'Autonomie établit une distinction entre les groupes linguistiques allemand et italien (mais aussi ladin) et où l'utilisation d'une langue ou de l'autre est obligatoire selon la langue maternelle du citoyen concerné, le Val d'Aoste reconnaît au français et à l'italien bénéficient le statut de langue officielle. Ce fait a entraîné la création d'un système éducatif parfaitement bilingue et le développement progressif d'un système de protection de la langue française très articulé.

En Trentin-Haut Adige aussi, sur la base de l'art. 99 du Statut de la Région adopté en 1972, est institué le bilinguisme sur le territoire de la province de Bozen (entre allemand et italien), mais ce même Statut prévoit une subdivision de la population sur base de l'identité ethnique des trois groupes linguistiques. La structure institutionnelle de la province est fondé sur une stricte séparation des deux groupes linguistiques, Italien et Allemand, et sur la règle de 'proportion ethnique' ou de 'gouvernance de division ethnique' [voir la note 10 et Palermo, 2004 : 116] pour ce qui concerne la mise en œuvre du système de protection affirmative des droits des minorités, tant en termes d'allocation des ressources économiques et de postes dans l'administration publique qu'en termes d'enseignement des langues. Le Statut donne au troisième (petit) groupe, le Ladin, des garanties de représentation dans le parlement provincial. La situation au Sud-Tyrol est donc qualifiable comme un 'particularisme d'exclusion', car les trois groupes linguistiques vivent à côté l'un de l'autre mais pas ensemble, la société sud-tyrolienne étant très compartimentée et les lignes de division entre les

groupes n'étant pas seulement linguistiques mais couvrant nombreux autres domaines [Buisson, 2000 : 58].

En effet, la distribution au niveau spatial de la population parlant la langue minoritaire sur le territoire régional et sa localisation dans des zones urbaines ou rurales change sensiblement dans les trois cas considérés. Au Haut-Adige, la population italophone se concentre quasiment dans une vallée spécifique, la Vallée d'Adige et dans la ville de Bozen/Bolzano. La population germanophone, étant majoritaire, est distribuée tant dans les campagnes que dans les villes, mais la population rurale est majoritairement germanophone, les italophones étant rarement installés dans les campagnes [Buisson, 2000 ; Di Sotto, 2008]. En Vallée d'Aoste, la population parlant le français et/ou le franco-provençal se situe largement dans les vallées latérales et les zones rurales [Janin, 1991 ; Mikesell et Murphy, 1991 ; Woolf, 1996]. En Sardaigne, par contre, la population parlant le sarde est en moyenne distribuée de façon assez régulière entre zones urbaines et rurales, bien que les populations rurales soient principalement sardophones.

La présence de référentiels culturels liés à la mémoire d'un passé autonome joue un rôle très important seulement dans deux des trois cas de mobilisation ethnolinguistique. En effet, si la présence de mythes et traditions communes liés aussi à la langue constitue un élément fondateur des identités culturelles des trois groupes [Nevola, 2003 : XIX], toutefois la mémoire historique liée à la présence d'institutions autonomes dans le passé fait partie de l'identité valdôtaine et de celle sarde, mais pas de l'identité culturelle sud-tyrolienne [Di Sotto, 2008]. D'une part, le paradigme identitaire valdôtain a été toujours fondé sur une présumée aspiration à la liberté et à l'autogouvernement qui est faite débiter en 1191 avec la '*Charte de Franchises*', pacte entre le comte Thomas 1^{er} de Savoie et les citoyens d'Aoste qui octroyait à ces derniers une certaine autonomie notamment en termes fiscaux. De même, la mémoire historique des *Stamenti*, les institutions représentatives de type parlementaire que les occupants aragonais avaient octroyé à la population sarde à partir du XV^e siècle et qui fonctionnèrent jusqu'à l'arrivée des Savoie, constituent une des bases de l'identité culturelle du peuple sarde.

D'autre part, le concept de '*petite patrie*' valdôtaine ou de *Heimat* sud-tyrolien ont fondé la construction identitaire dans les deux régions et cela à partir d'un répertoire de mémoires historiques, de mythes et de traditions des deux communautés qui a été ensuite lourdement politisé. La mémoire historique du groupe germanophone se base sur le mythe des résistances antinapoléoniennes guidées par le héros national Andreas Hofer, sur les résistances à l'« injuste » annexion à l'Italien en 1918-19 aussi bien que sur les résistances aux politiques d'italianisation adoptées pendant le fascisme [Accardo, 2003]. En Vallée d'Aoste, outre aux références aux traditions autonomistes introduites dans la culture locale par les pères fondateurs de l'historiographie valdôtaine du XIX^e siècle, comme Edouard Bérard et Sylvain Lucat, c'est à partir des années '60 que deux filières de mythes communs sont construites par les élites intellectuelles valdôtaines à l'aide d'associations et d'institutions d'étude et de recherche comme l'Institut Historique de la Résistance. La première est celle des combattants pour l'autonomie, dont la figure la plus importante est celle d'Emile Chanoux (chef de la résistance en Vallée d'Aoste tué en 1944 par les occupants nazis). La deuxième est celle des intellectuels, comme par exemple l'historien De Tillier, qui contribuent à diffuser une image glorieuse et unificatrice de la civilisation valdôtaine au cours des siècles.

La sélection des trois cas d'étude (voir paragraphe précédent) intégrait, entre autre, aussi des considérations inhérentes à la position du groupe ethnique ou linguistique minoritaire par rapport à ses «voisins» ethniques. On peut conceptualiser cette variable aussi en termes de position géographique et ethnique de la région dans laquelle se concentre le groupe ethnolinguistique considéré (on pourrait dire position géo-ethnique). On peut donc vérifier si le groupe ethnolinguistique minoritaire ait une contrepartie au delà des frontières de la région et de l'Etat Membre d'appartenance et si cette contrepartie se trouve en condition de minorité ou en position dominante dans l'Etat voisin.

On peut distinguer [sur la base de la terminologie de Melucci et Diani, 1992] entre des «*îles ethniques*» comme la Sardaigne, où le groupes ethnolinguistique minoritaire habitant la région ne dispose d'aucune contrepartie appartenant au même groupe linguistique et culturel minoritaire dans d'autres pays; entre «*franges ethniques*» comme, par exemple, le Pays Basque, dont les groupes ethnolinguistiques minoritaires possèdent comme contrepartie la communauté basque minoritaire à l'intérieur de la France; et «*franges nationales*», comme le Haut-Adige et la Vallée d'Aoste. Le groupe linguistique minoritaire habitant la première région dispose d'une contrepartie dans la communauté linguistique dominante habitant l'état Autrichien, tandis que la communauté francophone en vallée d'Aoste relève d'un groupe linguistique majoritaire dans un état voisin, la France.

Par contre, le statut 'international' de la langue minoritaire varie significativement selon le cas. On peut distinguer ici deux aspects de la dimension internationale de l'identité culturelle des minorités : d'une part, le niveau de protection des droits du groupe ethnolinguistique et, d'autre part, la présence d'une 'mère patrie' ou '*kin state*', où la communauté parlant la langue minoritaire est dominante, qui participe à la mobilisation ethnolinguistique de la communauté minorisée. Pour ce qui relève du premier aspect, la protection du français et du sarde relève exclusivement du droit interne italien, tandis que la question du droit à l'autodétermination de la communauté germanophone en haut-Adige a été intégrée dans le traité de paix de Paris de 1947 grâce au pacte De Gasperi-Gruber et que ce fut la résolution des NU no. 1497 de 1960 à pousser l'Italie à adopter le nouveau statut d'autonomie de 1972.

De plus, la présence d'une 'mère patrie' a été fondamentale dans la défense des droits de la communauté germanophone du Sud Tyrol et dans la formation de son identité culturelle, vu que l'Autriche a toujours gardé un fort intérêt envers cette minorité à partir du Traité de Trianon de 1919, qui statuait l'annexion du Sud Tyrol à l'Italie, et qu'elle a été toujours reconnue comme son état garant en acquérant une fonction protectrice. En effet, l'Autriche est intervenue à maintes reprises dans les négociations entre la communauté germanophone et l'état central italien pendant les années '50 et '60 [Palermo, 2004 : 117].

Constituant une 'île ethnique' et parlant une langue unique au monde, il est évident que le groupe ethnolinguistique sarde n'ait pas su bénéficier de l'aide d'une 'mère patrie'. Par contre, si l'armée et les services secrets français (et aussi le général De Gaulle) avaient été intéressés initialement à la possibilité d'annexer la Vallée d'Aoste à la France [Boiardi et Di Capua, 1994 ; Nicco, 2005], suite à l'opposition de Truman et du commandement allié en Italie du Nord pendant le printemps de 1945 l'idée fut écartée, au grand désespoir de la majorité des mouvements de la résistance valdôtaine. A partir de 1946, la France se désintéressa complètement de la Vallée d'Aoste, en dehors des relations entretenues dans le cadre de l'Organisation Internationale de la Francophonie [Janin, 1991 : 504]. De même, les groupes séparatistes et rattachistes furent rapidement marginalisés à l'intérieur des mobilisations ethnolinguistiques présentes en Vallée d'Aoste et des organisations leur donnant une représentation politique [Martial, 1996].

Enfin, les caractéristiques de l'image véhiculée par la langue minoritaire, qui sont liées à son utilisation par les élites ou par les classes plus défavorisées, sont aussi pertinentes dans l'analyse de la formation et du développement d'une identité culturelle et ethnique différenciée. Il est évident que l'image véhiculée par la langue minoritaire change sensiblement non seulement selon le cas, mais avec le temps : dans un Etat où le sentiment d'appartenance nationale a été toujours relativement faible, la langue italienne a été, depuis l'unification politique du pays en 1861-70, la langue de l'élite nationale (et centralisatrice), tandis que les langues minoritaires comme le français, l'allemand ou le sarde étaient parlée en général par le peuple. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des politiques d'italianisation développées à plusieurs reprises après l'unification, pendant le fascisme (dans les trois cas considérés) et après la deuxième guerre mondiale (en Sardaigne), néanmoins on peut aisément affirmer qu'en conséquence de ces politiques d'homogénéisation, de la

mise en œuvre des statuts d'autonomie et des politiques linguistiques en Vallée d'Aoste et au Sud Tyrol, la situation a évolué sensiblement et dans certain cas s'est inversée.

L'allemand est aujourd'hui une langue utilisée par les élites aussi bien que par le peuple au large, tandis que le sarde et le franco-provençal sont principalement parlés par le peuple [Janin, 1991 : 499 ; Lengereau, 1993 ; Omezzoli, 1996 ; Accardo, 2003 ; Di Michele, Palermo and Pallaver, 2003 ; Roux, 2006]. A cet égard, le lien entre mobilisation ethnolinguistique et classes sociales est aussi pertinent, car le degré de mobilisation de la population affecte la formation de l'identité ethnique et culturelle de la communauté considérée et donc le rôle de la langue à l'intérieur de ce paradigme identitaire [Buisson, 2000 : 70-73].

Bien que ce lien ait évolué sensiblement dans le temps et que pour l'instant on ne dispose pas de sondages montrant la répartition des groupes linguistiques par classe dans tous les cas considérés, on peut toutefois affirmer que, suite à la troisième vague de mobilisation ethno-territoriale en Italie dans les années '70 [Nevola, 2003 Caciagli, 2006], la mobilisation ethnolinguistique en Vallée d'Aoste et en Sardaigne est principalement élitaire, tandis qu'au Haut-Adige il s'agit d'un phénomène de masse. Mis à part les résultats électoraux des partis ethnorégionalistes représentant ces minorités ethnolinguistiques, on peut noter qu'au Sud Tyrol le réseau d'organisations et d'associations qui s'organise autour du SVP, comme le syndicat paysan '*Bauernbund*', les associations d'agriculteurs, le syndicat ouvrier ASGB, les associations culturelles comme '*Heimatvereine*', intègre l'entière communauté germanophone [Holzer, 1991 ; Buisson, 2000: 72].

Par contre, en Vallée d'Aoste, à partir de 1948 les acteurs de la mobilisation ethnolinguistique sont restés plus ou moins les mêmes et restent d'ailleurs limités au clergé et à l'élite brugeoise citadine [Omezzoli, 1996]. Par contre, les paysans sont généralement restés à l'écart des initiatives de défense du projet identitaire valdôtain, qui sont en majorité organisées par un '*petit cercle cultivé*' [Buisson, 2000 : 73] liée aux associations culturelles et linguistiques (Institut Régional de la Résistance, Fondation Chanoux, Centre d'Etudes franco-provençales, etc.) et au syndicat valdôtain (SAVT, Syndicat autonome valdôtain des travailleurs). Ce dernier commença son œuvre de mobilisation idéologique de la base seulement à partir des années '80. En Sardaigne, outre à l'action des élites intellectuelles et des initiatives orchestrées par les mouvements culturels à défense du sarde, les seuls acteurs de la mobilisation ethnolinguistique sont représentés par les partis et les mouvements ethnorégionalistes [Roux, 2006 ; Pala, 2008].

On a essayé de vérifier ici l'hypothèse selon laquelle la langue constitue un vecteur identitaire d'un groupe ethnolinguistique mobilisé sur un territoire concerné si certaines conditions concernant la différenciation culturelle du groupe ethnolinguistique sont réunies. Si ces conditions contextuelles sont présentes, le rôle de la langue en tant que vecteur identitaire à l'intérieur du groupe mobilisé est plus significatif, car l'élément linguistique représente alors le facteur principal de différenciation culturelle.

La langue constitue le principal élément de différenciation culturelle au cas où plusieurs groupes ethnolinguistiques soient présents sur le territoire considéré et si la diffusion de la langue minoritaire à l'intérieur du territoire régional est suffisamment large. De plus, la population parlant cette langue se concentre dans des zones spécifiques à l'intérieur du territoire régional. En outre, dans ces cas la distance linguistique entre la langue minoritaire et celle dominante au niveau national est grande, tandis que la langue minoritaire bénéficie d'un statut de langue (co-)officielle au niveau régional, aussi bien que de formes de protection de la langue au niveau national et international. La langue minoritaire est de plus utilisée comme langue véhiculaire dans d'autres pays européens. Si toutes ces conditions sont réunies, alors le poids relatif de l'élément linguistique est plus important par rapport aux autres éléments constituant la différenciation culturelle d'un groupe ethnolinguistique minoritaire. Dans ces cas, la langue exerce une fonction de renforcement de la cohésion interne du groupe mobilisé sur le territoire considéré.

Dans tous les trois cas sélectionnées, la langue a représenté, à un moment ou autre de l'histoire de la mobilisation ethnolinguistique régionale, un vecteur identitaire fondamental pour assurer la cohésion du groupe mobilisé. L'italien, en tant que langue du groupe dominant et véhicule du pouvoir centralisateur de l'Etat national, dans tous les trois cas, a été longtemps perçu comme une menace. Toutefois, la durée dans le temps de ce rôle de et l'intensité de ce facteur cohésif varient beaucoup selon les cas. Sur les trois cas, le seul qui réunit (quasi) toutes les conditions mentionnées ci-dessus est le cas du Sud-Tyrol, où la langue a toujours représenté le principal facteur de différenciation culturelle de la minorité ethno-territoriale germanophone [Buisson, 2000 :55]. L'identité linguistique et l'ethnie sud-tyrolienne sont vécues comme des expériences totalisantes par le groupe germanophone, les deux concepts étant toujours présents dans les discours politiques internes aussi bien qu'externes à la province.

De plus, on doit examiner l'articulation des différents éléments de différenciation culturelle qu'on a esquissés ici: l'absence d'une mémoire historique commune d'autonomie, la présence de formes de protection internationale de la langue, les règles de 'proportion ethnique' gérant la vie publique de la province, le système éducatif séparé au niveau régional et le compartimentage complet des deux communautés linguistiques qui pourtant habitent le même territoire, font de la langue l'élément central de l'identité culturelle sud-tyrolienne. Par contre, l'identité valdôtaine est bâtie sur la langue mais aussi sur d'autres éléments identitaires, dont la mémoire d'un passé d'autonomie est un des plus importants. Le caractère 'd'inclusion' du particularisme valdôtain réduit le pouvoir cohésif de la langue à l'intérieur du groupe ethnolinguistique francophone en Vallée d'Aoste.

En Vallée d'Aoste, *«la conscience de partager une identité valdôtaine commune fait partie de la mentalité de tous les habitants de la vallée sans pour autant qu'il y ait de contradiction, d'incompatibilité entre être valdôtain et être italien, mais seulement un sens de la différence»* [Woolf, 1996 : 21]. Dans ce contexte sociologique, qui est renforcé par un système d'enseignement bilingue et non séparé qui produit depuis son implémentation dans les années '70 des jeunes générations plus ou moins bilingues [Janin, 1991 : 505], les lignes de partage entre la communauté francophone au Val d'Aoste et le reste de la population italienne sont évidemment moins liées à la langue que pendant les deux premières vagues de mobilisation ethnolinguistique, après l'unification d'Italie et en 1945-1948. Si la langue reste un élément fondamental du sentiment d'appartenance à la 'petite patrie' et de l'identité valdôtaine, son rôle de facteur cohésif du groupe ethnolinguistique valdôtain est aujourd'hui moins significatif qu'il y a 50 ans.

Pour ce qui concerne le groupe ethnolinguistique sarde, récemment la langue sarde n'a que rarement été le facteur principal à la base de la mobilisation du groupe périphérique. Son importance en tant que vecteur identitaire a été beaucoup plus grande dans le passé, quand elle constituait la motivation exclusive des revendications ethno-territoriales de l'île bien avant les revivals ethniques des années '80. Pendant la domination aragonaise, les élites locales revendiquaient l'utilisation de la langue sarde en relation au concept de 'nation sarde' et les '*Stamenti*' véhiculaient la promotion des idéaux de résistance à l'occupant à travers la langue minoritaire. Pendant la domination piémontaise, le sarde fut considéré comme facteur de mobilisation révolutionnaire et ethnique du peuple et interdit dans les universités et les autres lieux publics [Petrosino, 1992]. L'italianisation introduite pendant le fascisme continua aussi après 1945, à cause du faible niveau de connaissance de la langue italienne par les habitants de la région. Ce fait relève de la large diffusion du sarde parmi la population de l'île : tout le monde parlait parfaitement la langue, qui n'était pas en danger et ne nécessitait donc d'aucune protection.

La mobilisation ethno-territoriale en Sardaigne s'est donc développée principalement autour des dimensions institutionnelle et socio-économique [Pala, 2008]. La situation changea complètement seulement à partir des années '70, avec la redécouverte de l'identité ethnolinguistique comme base de la mobilisation politique. Les mouvements indépendantistes et autonomistes utilisèrent à partir de ce moment la langue sarde, non protégée et non enseignée dans la région, comme principal

vecteur identitaire, en développant un processus de redécouverte des origines ethniques du peuple sarde (*vent sardiste*).

Néanmoins, il est impossible pour l'instant de vérifier empiriquement et de façon directe le rôle de facteur cohésif que les trois minorités linguistiques sélectionnées peuvent ou pas attribuer à la langue, car aucun sondage concernant l'identité ethnique et linguistique (comportant l'administration de questions similaires à la 'question Moreno') a jamais été réalisé dans ces trois régions¹². On peut donc se baser, pour notre examen exploratoire, seulement sur des éléments objectifs comme le statut et la diffusion de la langue à l'intérieur des minorités ethnolinguistiques considérées (voir plus en haut), mais on ne peut pas croiser ces données avec d'autres données mesurant l'autoreprésentation des individus appartenant au groupe et l'intensité de leur identité linguistique minoritaire.

En conclusion, dans ce paragraphe on a examiné le rôle de la langue comme vecteur identitaire du groupe ethnolinguistique qui, ensuite, est aussi mobilisé politiquement dans chacun des trois cas considérés. On procédera maintenant à l'analyse des traits distinctifs au niveau idéologique et identitaire des trois principaux partis ethnorégionalistes sélectionnés: le Südtiroler Volkspartei, l'Union Valdôtaine et le Parti Sarde d'Action.

5. Langue, ethnie et territoire : concepts adaptés à la mobilisation partisane.

Les trois acteurs de la mobilisation ethno-territoriale sélectionnés affichent des parcours très différenciés pour ce qui concerne les modalités et les motivations à la base de leur formation. Des groupes et des mouvements, voire des véritables partis, mobilisés sur le conflit centre-périphérie existaient dans les trois régions bien avant le fascisme. En tant que partis à part entière, seulement le SVP (en mai 1945) et l'UV (en septembre 1945) ont été créés après la Libération et la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Le PSdAZ, par contre, a été fondé en 1921, juste avant la prise de pouvoir de Mussolini, et il constitue en fait le troisième parti ethno-régionaliste apparu sur la scène politique européenne, en étant encore actif aujourd'hui (sans changement de dénomination).

Les motivations qui ont amené à la naissance des trois partis politiques mentionnés relèvent principalement de la forte aspiration à l'autonomie présente dans les territoires concernés, même si de façon très différente selon les cas. L'UV et le SVP ont été bâtis, à partir de leur fondation, sur un discours politique de revendication d'autonomie politico-institutionnelle, de protection linguistique et des minorités existantes à l'intérieure des deux régions. Le PSdAZ, conscient que la Sardaigne pouvait être considérée complètement homogène d'un point de vue ethnolinguistique, a axé son projet politique sur la renaissance socio-économique de l'île.

Les trois partis sélectionnés représentent, à l'intérieur des trois systèmes partisans régionaux respectifs, le principal parti ethno-régionaliste actif et représentant la minorité ethnolinguistique concentrée dans le territoire. On n'entrera pas ici dans le détail du format et du fonctionnement des systèmes partisans des trois régions sélectionnées, mais il suffit de rappeler que dans chacun des trois cas plusieurs partis ethno-régionalistes sont présents dans le système partisan régional en même temps et à différentes époques. Leur poids en termes électoraux et leur statut compétitif respectif varie beaucoup selon les périodes. Néanmoins, en termes de voix, de sièges et d'adhérents, les trois partis sélectionnés représentent les trois partis les plus significatifs. De plus, si le niveau de fragmentation et de compétitivité des trois systèmes partisans régionaux varie beaucoup selon les cas et dans le temps [Tronconi, 2005 et 2009; De Winter et Sandri, 2007], les systèmes partisans de la Vallée d'Aoste et du Sud Tyrol sont complètement séparés du système partisan présent au niveau

¹² A l'exception de la province de Bozen, où une étude mesurant l'identification territoriale et ethnique fut réalisée en 1996 par l'Université de Innsbruck [Nick et Pallaver, 1998].

national, à cause du niveau très élevé de différenciation du vote [Hearl et al., 1996; Tronconi, 2005]. Ce fait est lié justement à la présence de partis régionalistes très forts en termes électoraux et à la faiblesse des partis nationaux dans les deux régions. Par contre, le système partisan sarde reflète de façon assez fidèle le système de partis national, car les partis ethno-régionalistes présents sont beaucoup plus faibles en termes électoraux que ceux présent en Vallée d'Aoste et au Sud Tyrol.

La collocation politique des trois partis sur l'axe droite-gauche (en termes principalement socio-économiques) a été sensiblement influencée, au début de leur parcours politique, par les priorités structurant leurs discours dans la dimension idéologique du rapport centre-périphérie et de l'autogouvernement. Seulement le SVP a maintenu, pendant toute son existence, une position de «centre» dans l'échiquier politique, même si ses alliances électorales et gouvernementales ont beaucoup évolué dernièrement. Les trois partis examinés, en fait, ont modifié leurs stratégies électorales et leurs systèmes d'alliances à maintes reprises pendant les derniers 50 ans, mais à l'intérieur d'un cadre stratégique «d'adaptation» au contexte de la compétition électorale. Sur la base de ces choix stratégiques, les choix en termes de *policies* du parti considéré évoluent dans le temps.

Bien que les partis ethno-régionalistes considèrent en général leurs objectifs politiques principaux en termes de relations centre-périphérie comme étant non modifiables [Türsan et De Winter, 1998], la nécessité de s'adapter au système d'alliances présent lors de chaque nouvelle compétition électorale (afin de survivre électoralement et politiquement) influence souvent les *policies* proposées aux électeurs par ces partis [Dandoy et Sandri, 2008]. A ce propos, les trois partis analysés ont généralement bâti leurs alliances électorales sur la base des capacités des autres partis tant nationaux que régionalistes d'accepter et intégrer les priorités idéologiques typiques des partis ethno-régionalistes.

Le SVP a toujours bénéficié d'une position de pivot dans le système partisan régional en Haut-Adige, en devenant un des rares partis ethno-régionalistes en Europe qui puisse être défini comme *prédominant* à l'intérieur du système partisan de sa région, dans le sens 'à la Sartori' du terme. Dès son apparition sur la scène politique sud-tyrolienne en 1945, le parti représentant politiquement la minorité germanophone a toujours participé au pouvoir dans les principales institutions représentatives locales, provinciales et régionales, bien souvent en tant que seul parti au gouvernement. Il y a toujours eu d'autres partis ethno-régionalistes actifs dans la région, néanmoins ni ces derniers ni les partis nationaux ont jamais été en condition d'affecter réellement et de façon durable le large soutien électoral dont le Parti du Peuple Sud Tyrolien bénéficie auprès des électeurs.

Le principal objectif politique du parti a été toujours la réalisation de l'autonomie politique et culturelle pour les minorités allemandes et ladines du Sud Tyrol. Le SVP, bâti sur base d'une «idéologie de communauté nationale», dès le début a développé son discours politique autour de la dichotomie entre *nous* et *eux* [Pallaver, 2005]. De plus, pendant les années '50 et '60, le SVP a su profiter du conflit ethnique qui s'était développé de façon violente en Haut-Adige, notamment avec une série d'attentats et d'assassinats politiques, en obtenant, d'un point de vue institutionnel, la création de la Province Autonome de Bolzano/Bozen. La province de Bozen, sur la base des Statuts d'autonomie de 1972, bénéficie d'un niveau d'autonomie politico-institutionnelle et d'un large éventail de compétences législatives financières et fiscales, beaucoup plus avancé que dans le cas des autres Régions à Statut Spécial.

Dès les élections provinciales et nationales de 1948, le SVP n'a jamais franchi à rebours le seuil du 52% des voix recueillies. Pendant la période de la *Première République* (1946-1993) le SVP a généralement réalisé des alliances électorales et gouvernementales avec la Démocratie Chrétienne et, pendant la *Deuxième République* (1994-2009) le parti a bâti des coalitions avec les partis nationaux de centre-gauche. Le poids électoral du SVP relève principalement de sa capacité de se faire reconnaître comme le représentant légitime de la minorité germanophone au Sud Tyrol dans

son intégralité, sans distinctions au niveau de classe sociales [Pallaver, 2006]. Il est en effet un parti interclassiste. Le système politique sud-tyrolien a toujours octroyé un rôle central au SVP. La société s'organise de façon stable autour du parti: les syndicats, les associations professionnelles, les patronats, les groupes écologistes, les associations culturelles et celles engagées en défense de la langue, même les associations folkloriques, ont leur origine dans le SVP et constituent son principal instrument de mobilisation de la base.

On peut donc en conclure que la présence du SVP en Haut-Adige est totalisante. Les excellentes et stables performances électorales et en termes d'adhérents du parti ne représentent qu'une conséquence presque naturelle de cette pénétration de la société sud-tyrolienne et du contrôle politique exercé sur les institutions régionales et provinciales.

L'UV fut fondée en septembre du 1945 comme "*une association Valdôtaine ayant pour but de promouvoir et de défendre les intérêts de la Vallée d'Aoste*" (article 1, 1er statut de l'UV, 19 septembre 1945). Si ses objectifs politiques allaient naturellement dans le sens d'une modification du *polity* existant, son but principal était de créer les conditions pour une réorganisation territoriale de l'Etat en sens fédéraliste, en prenant pour modèle le statut des cantons suisse. De façon totalement opposée aux positions idéologiques initiales du SVP, l'UV entendait défendre non seulement les intérêts de la minorité francophone, mais aussi ceux des valdôtains définissables «de souche» au sens large, tels que définis par leurs sentiments civiques d'appartenance communautaire à la région et par le lien au territoire, en se proposant pour ça, dès sa première apparition sur la scène politique régionale, comme une force plutôt *inclusive*. En fait, les populations francophone (ou parlant le franco-provençal) et italophone étaient strictement entremêlées (en 1921, la région comptait 9% d'italophones, mais en 1951 un quart des habitants étaient nés dans d'autres régions italiennes ou à l'étranger) [Gillo, 1999].

Toutefois, la nécessité de s'intégrer au sein du système politique italien et d'être considéré comme un parti pourvu d'un pouvoir de coalition a amené l'UV à abandonner l'objectif du système cantonal et à isoler les tendances *rattachistes* ou séparatistes qu'existaient à l'intérieur du parti, afin d'obtenir une majeure légitimation à participer à la compétition politique aussi au niveau national. Pendant les années '50, donc, le parti entra en compétition avec la Démocratie Chrétienne pour s'assurer la présidence de la Région et la représentation au parlement de Rome. La société valdôtaine étant à large majorité catholique et traditionaliste, pour l'UV une collaboration avec la DC sur les thèmes qui touchaient de près une population tant croyante qu'affaiblie par la guerre et la pauvreté paraissait tout à fait naturelle. La deuxième évolution fondamentale dans les programmes électoraux et politiques de l'UV fut réalisée à la fin des années '70. La rupture de l'alliance électorale avec la DC à niveau régional à la fin des années '50 et la faiblesse des gouvernements régionaux UV - partis de gauche au pouvoir pendant les années '60 entraîna une série d'échecs électoraux entre 1966 et 1974, à niveau régional aussi bien que national.

L'UV était divisée en deux factions, l'aile plus de "droite" proche de la Démocratie chrétienne et celle de "gauche" proche du parti socialiste et du parti communiste italien. La faction de "droite" se sépara en 1966, en formant le Rassemblement Valdôtain, et après en 1971, en formant l'Union Valdôtaine Progressiste, deux petits partis régionalistes qui entrèrent en compétition avec l'UV. De plus, en 1970 une faction 'régionaliste' de la DC locale fonda un nouveau parti ethnorégionaliste, les 'Démocrates Populaires', qui réunissait dans son programme politique la défense de groupes sociaux qui n'étaient plus différenciables sur base ethnique ou linguistique. L'UV se trouvait dans la nécessité de redéfinir son idéologie afin de restaurer l'ordre interne au parti et retrouver son ancienne position de primauté du camp régionaliste dans le système politique régional.

L'Union réagit à la compétition des DP dans l'arène politique régionaliste avec la radicalisation de sa propre idéologie [Buisson, 2000]. Le nouveau paradigme idéologique a été basé sur trois éléments constitutifs : le particularisme historique et culturel de la Vallée d'Aoste, les théories fédéralistes et la construction d'une identité ethnique séparée pour la région (Salvadori, 1968).

Ensuite, le développement du processus de régionalisation dans toute l'Italie entamé en 1970 a poussé l'Union Valdôtaine à se repositionner sur des requêtes politiques visant principalement l'obtention d'une structure fédérale pour la République italienne. Par exemple, en 1991, l'assemblée régionale (à majorité unioniste) a adopté une motion présentée par les représentants de l'UV sur la transformation de la République italienne en un état fédéral.

L'UV, depuis deux décennies, est devenu le parti dominant de cette région puisqu'il atteint actuellement 40% de l'ensemble des voix et, à quelques exceptions près, a toujours été le parti le mieux représenté au sein de cette assemblée. En termes de sièges, il parviendra même à obtenir la majorité absolue en 2003. Il en est globalement de même en ce qui concerne le parlement national puisque l'UV parvient à obtenir le siège de député et le siège de sénateur dès sa première participation à ces élections en 1958. Lors des élections qui suivirent, ce même parti parviendra à obtenir très régulièrement un siège à la Chambre (1963, 1987, 1992, 1994, 1996) ou au Sénat (1963, 1976, 1979, 1983, 2001). Les bons scores électoraux ne sont pas les seuls indicateurs d'une force politique très bien ancrée dans sa région. En fait, c'est surtout la capacité de se faire reconnaître comme un partenaire à part entière par les autres forces politiques «nationales», qu'a permis à l'UV de jouer un rôle de première importance au niveau du système partisan régional, en atteignant 47% des voix aux élections régionales de 2003 et 54% aux élections nationales de 1994.

Dans la grande majorité des communes valdôtaines, le maire ou l'adjoint au maire sont unionistes. Il s'agit donc d'un parti qui connaît très bien les règles du jeu politique et institutionnel. L'UV a participé à 18 gouvernements régionaux sur 26 et a toujours hérité du siège de la présidence de la région lors de ses participations au pouvoir. A titre d'exemple, il occupe sans discontinuer la présidence de la région depuis 1993 (alors que pas moins de cinq personnalités UV se soient succédé à ce poste). Enfin, signalons que l'UV a également participé au pouvoir au niveau national dans le gouvernement de 1999 à 2000. Ce parti a fait le choix de se joindre à différentes coalitions, tant au niveau local, que régional ou national, aussi bien avec des partis à bases plus localistes qu'avec des partis d'envergure nationale (principalement appartenant à la gauche). Ces différentes coalitions lui ont permis de maintenir le contrôle sur le système politique de la région [Curtaz, 2006] en alternant ses partenaires de coalition afin de ne pas toujours gouverner avec les mêmes partis et d'affaiblir ceux qui risquaient de devenir trop importants. Cette volonté de partager le pouvoir s'illustre avec la situation au niveau régional où, bien que le parti régionaliste valdôtain possède actuellement la majorité absolue, il continue néanmoins cette stratégie de coalition et de partage du pouvoir [Sandri, 2008].

Le PSdAZ est un parti profondément lié aux choix qui ont signé la vie politique de la Région. Bien avant sa création (1921), des cercles d'intellectuels, qui soulevaient la question de l'identité et du particularisme de l'île en se plaçant sur des positions plutôt autonomistes, voir séparatrices, étaient déjà actifs dans la région. Le troisième Parti ethnorégionaliste européen en termes d'âge montre une origine singulière par rapport aux différents acteurs ethno-régionalistes européens. En fait, les idées qui amèneront à la naissance du Parti sarde virent le jour dans le contexte de la Première Guerre Mondiale: dans l'armée italienne il y avait un régiment composé seulement par des soldats et officiers sardes (la *Brigade Sassari*). Cet élément fut à la base de la diffusion des idéaux de la mobilisation ethno-territoriale en Sardaigne et a en fait caractérisé la première période de l'existence du mouvement sardiste, même dans la clandestinité imposée par le fascisme.

Le PSdAZ a monopolisé, avant le fascisme et immédiatement après, la scène politique régionale. Toutefois, après une longue période de faiblesse électorale tant au niveau régional que national, le parti a regagné le statut de force centrale du système partisan insulaire seulement pendant les années '80. Ensuite, le (re)aménagement stratégique du PSdAZ se conforma aux changements du système partisan national en sens bipolaire qui l'obligea à joindre des alliances avec les partis nationaux de centre-droit ou, plus souvent, de centre-gauche. Le Parti sarde a subi plusieurs scissions et divisions internes pendant son histoire [Cubeddu, 1993 ; 1995], issues principalement de contrastes quant aux modalités d'entendre la *polity* (autonomie vs indépendance) et aux alliances à privilégier (DC ou

Parti Communiste). En outre, la présence continue de partis séparatistes au sein du système partisan régional depuis les années '60, bien que cela n'ait jamais menacé réellement la primauté du PSdAZ parmi les forces ethno-régionalistes sardes, a toujours exercé une forte attraction pour les militants du PSdAZ plus proches des positions indépendantistes.

Depuis les années '70, il ya eu un tournant indépendantiste dans l'idéologie du PSdAZ aussi bien qu'une tendance à se colloquer sur des positions plutôt ancrées à gauche quant à la dimension idéologique socio-économique. Ces évolutions idéologiques et identitaires ont fortement contribué aux succès du parti dans cette période (années '80 et '90) appelée du '*vent sardiste*'. Plus récemment, le PSdAZ est redevenu un parti de dimension moyenne en termes de voix et de sièges aux niveaux régional et national, voire un petit parti [Roux, 2004 ; 2006]. Le PSdAZ, bien qu'en alternant des résultats électoraux positifs avec d'autres moins bons, reste un des partis ethno-régionalistes plus importants d'Italie. Il détient une position désormais stable au sein de l'échiquier politique régional et il est parvenu à élire à maintes reprises des représentants dans les institutions politiques locales, régionales, nationales et européennes, en s'assurant une grande visibilité politique même quand le système partisan régional apparaissait dominé par l'opposition entre la DC au gouvernement et le PCI comme principale force de minorité [Venturino, 2000].

On peut diviser l'histoire politique et électorale du PSdAZ en quatre phases indentifiables sur base du rôle joué par le parti au sein du système partisan régional: *hégémonique*, *ancillaire*, *idéologique* et *pragmatique* [Pala, 2008]. Dans la phase hégémonique (1921-1949), le PSdAZ recouvrait le rôle d'un vrai parti de masse, éduquant et mobilisant à la participation politique tant l'élite intellectuelle que les classes populaires de l'île, dans un contexte difficile d'un point de vue socio-économique. Du point de vue électoral, le PSdAZ était en cette période le parti principal en Sardaigne, en réunissant et représentant toutes les classes sociales. Il recueillait presque 33% de voix aux élections nationales avant le fascisme. Après la parenthèse fasciste, dans la phase ancillaire (de 1950 à 1980 environ), le PSdAZ perdit sa position prédominante au sein du système partisan régional au bénéfice de la DC, avec laquelle le parti décida de s'allier. La faction modérée du parti, qui en assurait la guide pendant cette période, préféra recouvrir un rôle de subordination par rapport à la DC, bien que le mécontentement des électeurs du PSdAZ pour ce choix ait amené ensuite à une réduction importante des dimensions de son électorat. Le PSdAZ est en fait passé du 33% des voix aux élections nationales avant le fascisme au 7,3% dans les années '50 et à peu près 3% dans les années '70.

La phase idéologique (de 1980 à 1991 environ) a été beaucoup influencée par la vague de nouvelle mobilisation régionaliste, voire indépendantiste, qui secoua la Sardaigne pendant cette période. L'émergence de plusieurs partis séparatistes ancrés à gauche, la naissance des certaines formes de violence politique d'origine indépendantiste et le processus de redécouverte identitaire en œuvre auprès des jeunes sardes ont amené le Parti à se colloquer sur des positions plus radicales dans la dimension idéologique inhérente aux rapports centre-périphérie. L'alliance avec la DC fut cassée et le Parti sarde se dota d'un nouveau groupe de dirigeants, plus jeunes et ouverts à la construction d'une alliance électorale avec les partis nationaux de gauche (PCI, principalement). Les années '80 sont souvent qualifiés comme ceux du '*vent sardiste*': le Parti arriva à recueillir jusqu'à 13,7% des voix au niveau régional et le 12% au niveau national. Les mandats et les postes de '*sottogoverno*' se multiplièrent et, pour la première fois lors des élections européennes, les sardistes élurent deux parlementaires au parlement de Strasbourg (en 1984 et 1989). Toutefois, la décision de s'allier avec le PCI a déterminé un ancrage à gauche qui n'était pas bien vu par les ailes modérées du parti.

La dernière phase, celle pragmatique (du 1991 à 2008), voit le PSdAZ se colloquer sur des positions idéologiques et assumer un statut compétitif qui sont tout à fait similaires à ceux de la deuxième période. La mutation du système politique et partisan à la fois italien et sarde avait fait baisser les scores électoraux du parti à 5% des voix. Le format bipolaire du système partisan tant au niveau national que régional, qui s'était développé de façon assez rapide, a amené le PSdAZ à privilégier à nouveau une alliance avec le centre-gauche. Toutefois, de plus en plus souvent le Parti a cherché de

se présenter aux principales compétitions électorales en coalition avec un parti indépendantiste sarde, *Sardigna Nazione*. Cette stratégie reflète en même temps d'une volonté de garder dans le temps le même objectif politique du Parti comme prévu par ses Statuts, celui de l'indépendance de la région, et aussi d'un certain manque d'espace politique entre les deux pôles du système partisan régional, manifesté par la réduction progressive de résultats électoraux du PSdAZ et des autres partis régionalistes actifs en Sardaigne. Aux élections régionales de février 2009 pour la première fois le Parti a bâti une alliance électorale avec le centre-droit et aujourd'hui il fait partie de la majorité au parlement régional avec 5 députés, peut-être en inaugurant une nouvelle phase où le parti construit ses alliances en dehors des schémas idéologiques du passé.

Avant d'analyser les trois dimensions spécifiques identifiées pour étudier les partis ethno-régionalistes en tant qu'acteurs de la mobilisation ethnolinguistique, nous nous penchons brièvement sur l'évolution des rapports institutionnels entre régions considérées et état national et sur l'impact du processus de régionalisation sur les partis sélectionnés. La requête d'un nouveau aménagement des rapports des Régions avec l'Etat central italien a été souvent lancée par les partis ethno-régionalistes. Cette démarche a vu le SVP se placer dans une position plus avantagée que celle des deux autres partis considérés. La position prédominante du parti sud-tyrolien dans la société régionale a fait de sorte que les rapports avec Rome soient gérés exclusivement à travers la leadership du parti. La protection des minorités linguistiques sud-tyroliennes et ladines a été toujours la raison principale de la présence du parti au sein des institutions représentatives nationales à Rome, mais la langue en tant qu'objectif politique a aussi amené le SVP à demander une nouvelle structuration pour les rapports entre la Région (ou mieux, la Province) et l'Etat central.

Dans le cas du Sud Tyrol, suite à une situation politique très tendue juste après la guerre concernant les rapports centre-périphérie, l'intervention du gouvernement national avec la médiation exclusive du SVP a amené à la mise en place de rapports privilégiés entre les institutions régionales et celles nationales. Le cas valdôtain apparaît similaire, bien que l'UV ait joué à maintes reprises le rôle de médiateur avec l'Etat central en collaboration avec d'autres partis politiques nationaux comme la DC, afin de continuer à garantir l'allocation et la mise en œuvre de pouvoirs et de compétences législatives spéciales à la Région autonome, qui est la plus petite d'Italie. La volonté de l'UV d'insister auprès des partis gouvernementaux nationaux pour l'adoption d'une solution fédéraliste pour la réorganisation territoriale de l'Etat montre qu'on peut trouver au sein de l'UV les premières, historiques revendications fédéralistes apparues en Italie.

La situation en Sardaigne est très différente, car dans ce cas le Parti sarde n'a pas réussi à se réserver la possibilité de négocier directement avec Rome, sauf pour des brèves périodes. La défense du concept d'*autonomie* en relation avec la structure institutionnelle de la Région et aux mobilisations ethno-territoriales répandues au sein de la population insulaire a vu l'action du PSdAZ comme étant plutôt fragmentaire. Le PSdAZ a été un acteur pas toujours présent dans la gestion des rapports entre Région et Etat central. Pour cette raison, en Sardaigne la mise en œuvre du Statut d'autonomie est encore incomplète. L'absence d'un parti ethno-régionaliste doté d'un poids significatif dans les négociations avec l'Etat central et dominant au sein du système partisan régional, comme dans les deux autres cas analysés, a ralenti la pleine réussite du processus de décentralisation du pouvoir vers les institutions régionales.

Ici aussi, la dimension démographique des mobilisations ethnolinguistiques s'avère très pertinente dans notre analyse. La Sardaigne a été une terre d'émigration et seulement a connu le phénomène inverse seulement dernièrement. Le Haut-Adige et la Vallée d'Aoste ont par contre vécu des vagues d'immigration de l'Italie du Sud (*Mezzogiorno*). Dans l'idéologie de l'UV des années '50 et '60, le parti représentait les "valdôtains de souche" et avait sa base électorale dans les vallées latérales, tandis que les autres partis représentaient la population "immigrée" italienne: les communistes et les socialistes représentant les Calabrais, les démocrate-chrétiens les Vénètes, les Piémontais et les Lombards (Buisson, 2000: 79). Dans les temps, toutefois, l'immigration (italophone) a augmenté considérablement en Vallée d'Aoste. Par conséquent, la position du parti a évolué sur ce point et

prône aujourd'hui la défense des intérêts du peuple valdôtain incluant non seulement les valdôtains de souche, mais aussi les immigrés bien intégrés dans la région qui partagent les mêmes valeurs, les mêmes traditions et apprennent le français.

Au Sud Tyrol le SVP n'a jamais caché son intention de défendre exclusivement les intérêts et les droits du peuple germanophone. Cependant, l'immigration des italophones, avant, et de travailleurs d'autres nationalités, après, a imposé la gestion de ce problème à une force politique très conservatrice idéologiquement. L'Eglise a joué ici un rôle important vu qu'elle a contribué à faire accepter à la population germanophone (très catholique et fortement traditionaliste) une évolution démographique dans le territoire provincial qui pouvait devenir problématique, étant donné aussi le regain récent de racisme [Giovannetti, 2000].

Dans cette étude, nous analysons les trois partis sélectionnés dans leur rôle de mobilisateurs ethniques. Par définition, les partis ethnorégionalistes sont des sujets politiques engagés dans le conflit ethno-territorial et positionnés sur le clivage centre-périphérie. A travers l'analyse des documents internes (principalement les rapports et les résolutions finales des congrès de parti), des programmes électoraux et des communiqués de presse des trois partis ethnorégionalistes italiens, nous essayerons de tracer les lignes principales de l'évolution du rôle de la langue comme objectif politique. Le discours politique des partis considérés, en tant que défenseurs de la particularité périphérique, sera décliné sur la base des trois dimensions de *territoire*, *ethnie* et *langue*, afin de voir comment ces dernières arrivent (ou pas) à devenir les aspects centraux des structures idéologiques et de la stratégie partisane.

La notion de territoire peut se référer à la fois aux espaces géographiques dans lesquels la minorité ethnolinguistique réside aussi bien qu'au concept plus politique de *polity*, en particulier pour ce qui concerne la définition des frontières du système politique infra-étatique par rapport à celles imposées par le pouvoir central et les requêtes de réorganisation territoriale des institutions étatiques. En termes «géographiques», le territoire reste un élément fondamental de toute mobilisation ethnolinguistique aussi bien que de l'identité des partis ethnorégionalistes considérés. Si l'SVP parle du «*Sud Tyrol comme l'espace naturel de notre communauté (...), il faut se séparer de Trento, car ce n'est pas une question régionale* (de la Région administrative du Trentin-Haut Adige) *mais c'est notre nécessité de donner à la Province* (de Bolzano/Bozen) *le même degré* [de pouvoir autonome] *de la Région*» et de la «*protection de la zone alpine en tant que lieu* [de résidence] *du peuple sud tyrolien*» (programme électoral, élections provinciales 2008), le PSdAZ considère depuis toujours l'île «*comme un patrimoine à préserver et à défendre, la terre des nos ancêtres dans laquelle nous voulons faire vivre nos fils*» (programme électoral, élections régionales 2009). Le PSdAZ mets en exergue le fait que la Sardaigne doit se mobiliser aussi pour «*libérer la Sardaigne des toutes bases militaires italiennes et de l'OTAN, qui ont appauvri le territoire, début et fin de notre combat*» (programme électoral, élections régionales 2004). Le lien identitaire du peuple valdôtain avec la montagne, les frontières de la région et la zone alpine a toujours recouvert un rôle central aussi dans l'idéologie de l'UV (Cuaz, 2003).

D'autre part, si on considère la place au sein du paradigme idéologique partisan du territoire en tant qu'espace politique et institutionnel, les positions des différents partis concernant l'évaluation du statut de décentralisation de leurs régions respectives varient significativement, car le territoire devient, ici, un lieu tangible où exercer les droits à l'auto-détermination du peuple et les trois contextes politiques et identitaires diffèrent sensiblement. L'UV demande la mise en place d'un «*régionalisme différencié contre le fédéralisme factice proclamé et le véritable centralisme pratiqué*» par l'Etat central, jusqu'à arriver, plus radicalement, à requête de «*modification de l'art. 116 de la Constitution [qui] doit garantir la nature de pacte de l'entente pour la modification de notre statut spécial*» (Programme électoral, élections législatives 2008). Pour l'UV il faudra «*lutter contre les initiatives évidentes ou dissimulées de diminuer le rôle historique et actuel des autonomies spéciales*» et «*accélérer le transfert de compétences et de financements relatifs à notre région*» (Programme électoral, élections législatives 2006).

Par exemple, lors du congrès de 2003, l'UV insiste plusieurs fois sur la nécessité de surveiller le travail sur la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat du gouvernement et du parlement national, afin de préserver et élargir '*nos prérogatives autonomistes afin que notre régions puisse toujours faire entendre sa voix*' (Congrès national de 2003, rapport du Président du Parlement Régional, M. Ego Perron). Le PSdAZ considère même la possibilité d'arriver à une «*pleine indépendance de la Sardaigne, dans le cadre d'une Europe formée de peuples et de régions sans les contraintes imposées par les faux Etats-Nation comme l'Italie*» (Congrès national de 2004), tandis que le SVP veut se garantir «*encore une plus grande autonomie de la Province* », vu qu'il faut tout d'abord «*s'occuper de notre territoire, même pas forcément dans un véritable projet fédéraliste de l'Etat italien* » (Südtirol Handbuch, 2004).

Le concept d'ethnie aussi a été utilisé de façon différente par les partis étudiés. La construction de l'identité ethnique nécessite généralement d'une combinaison de plusieurs éléments. Le leadership des trois partis a bâti leur image des seuls défenseurs de l'identité communautaire à la fois sarde, sud-tyrolienne et valdôtaine sur la base d'une combinaison précise des éléments constituant l'identité ethnique du groupe ethnolinguistique représenté. Dans les statuts des trois partis examinés on revient souvent sur la notion de *peuple*, en tant que communauté historique partageant un sentiment d'appartenance fondé sur différents éléments tels que, à la fois, le territoire, la mémoire historique, la langue, les valeurs civiques. Le peuple est le destinataire final des actions et des propositions politiques de tous les trois partis. Néanmoins, la définition du concept de peuple a été utilisée différemment selon le cas et selon les périodes. On est passé, en fait, d'une interprétation exclusive du terme à une inclusive. Surtout pour le SVP mais aussi, dans un certain sens, pour l'UV, le mot *peuple* marquait la limite entre «nous» et «eux». Dans le discours politique extrapolé des documents internes et des programmes électoraux du SVP des années '50 et '60, les italo-phones sont considérées non seulement comme des citoyens parlant une langue différente, mais aussi comme appartenant à une ethnie différente. Le conflit ethnique qui se juxtaposa au clivage centre-périphérie se nourrit des arguments liés à ces concepts.

Un document programmatique de l'UV de 1976 soulignait que «*au moment où dans le monde entier toutes les ethnies et les peuples aujourd'hui minoritaires sont en train de secouer le joug des ethnies dominantes et des états-nation, la Vallée d'Aoste ne pouvait pas manquer de suivre ce même chemin. En effet, les Valdôtains sont en train eux aussi de prendre conscience de leur état d'aliénation culturelle et linguistique et de colonisation économique auxquelles l'état italien les a conduits par une oppression tantôt brutale, tantôt sournoise, mais toujours efficace*» (programme électoral, élections législatives 1976). Le concept d'ethnie, à cette époque, n'était pas encore mobilisé par l'idéologie unioniste. La résolution finale du congrès de l'UV de 1993, par contre, demande «*la définition de l'identité ethnique, linguistique et culturelle du peuple valdôtain*» (Résolution finale du Congrès national, 1993). La construction d'une identité ethnique séparée pour la Région a accompagné la redécouverte de la question valdôtaine [Salvadori, 1968]. D'ailleurs, le concept de groupe ethnique séparé est devenu depuis les années '80 la caractéristique principale des programmes politiques de l'UV: la tradition d'autonomie de la région a été alors liée à l'existence d'un groupe ethnique spécifique et non seulement d'une minorité linguistique.

L'SVP considère l'ethnie allemande comme «*celle de notre peuple, l'origine de notre gens et la possibilité de notre rachat*» (Résolution finale du Congrès, 2004). En fait, le Parti sud tyrolien a utilisé largement, lui aussi, l'opposition entre «les italiens» et «nous» dans la construction de son identité. Sans l'exploitation idéologique de cette tension identitaire, l'SVP, en tant que '*parti défenseur de l'identité ethnique*' ou parti ethnique 'fermé' [Grilli di Cortona, 2003; Tronconi, 2009 : 83], aurait cédé rapidement [Pallaver, 2006]. De plus, dans le cas du SVP la question ethnique apparaît strictement liée à la question religieuse. Bien que la dimension religieuse au sein de l'idéologie du SVP n'ait pas un poids comparable au rôle joué dans le discours politique des partis ethnorégionalistes nord-irlandais, le parti sud-tyrolien a recoupé sa place dans la société régionale en montrant d'être un parti qui «*va unir la question de la différence ethnique avec une*

très forte appartenance à la religion catholique» et qui s'est doté «d'une vision chrétien-humaniste des son peuple et de l'humanité en général» (Résolution finale du Congrès, 2004).

Le PSdAZ a toujours intégré la notion du *peuple* sarde à celle de *nation* sarde. Pour le parti sardiste, c'est dans cette correspondance conceptuelle que réside le principal instrument à développer pour rendre le peuple sarde conscient de sa condition de subordination [Pala, 2008]. Le statut du Parti décrète que *«la vraie solution c'est de se percevoir finalement comme un peuple. (...) Quand on a élaboré le concept de la «constante de la Résistance sarde»¹³ on voulait indiquer un peuple fier, qui lutte et qui pourra s'émanciper tout seul, sans besoin d'aide. Les italiens ont toujours profité de notre peuple»*. Donc, *«le peuple sarde a le droit d'affirmer sa souveraineté sur son propre territoire»* et *«le Parti Sarde d'Action [a le droit d'affirmer] l'existence de la nation sarde et le droit du peuple sarde à la liberté»* (Statut du PSdAZ, art. 1 et 3).

Néanmoins, les positions des partis considérés sur ce point ont bien évolué dans le temps, en modifiant dans certains cas cette attitude idéologique d'exclusion pour intégrer des discours politiques plutôt inclusifs. L'UV, par exemple, pour des raisons stratégiques ne s'est pas repliée idéologiquement sur les populations "historiques" de la région mais s'est ouvert aux italiens des autres régions qui partagent les mêmes valeurs et objectifs politiques. Cette *stratégie d'inclusion* entendait s'allier les votes des habitants du Val d'Aoste, quelques que soient leur origines ethniques. Cette stratégie visait à réconcilier le nationalisme ethnico-linguistique de l'UV au sein d'une région de plus en plus linguistiquement et ethniquement hétérogène. Néanmoins, l'UV a toujours développé un discours dit "nationaliste" en se focalisant sur la communauté ethnique, la langue, l'histoire et la géographie de la région, en adoptant une rhétorique folklorique simple qui pouvait être plus facilement partagée par des couches plus larges de la population régionale.

En outre, les requêtes d'autonomie avancées par le parti sont de plus en plus basées sur la notion de défense du particularisme du peuple valdôtain plutôt que sur la défense des droits de la minorité linguistique francophone, qui continue à s'affaiblir en termes quantitatifs. C'est l'appartenance au peuple et à l'ethnie valdôtaine, conçue comme communauté de valeurs et de traditions liée à un territoire précis, qui est mise en exergue dans les derniers programmes du parti, plutôt que l'appartenance à une minorité linguistique. Lors du congrès national de 2003, c'est l'ancien président du parti, Charles Perrin, qui souligne l'ampleur du parcours idéologique de l'UV: *'Le mouvement lui aussi s'est transformé: il est devenu un grand mouvement populaire, interprète des différentes instances dont la nouvelle communauté valdôtaine est porteuse. Un sens de l'autonomie, partagé par toujours plus de Valdôtains, un sens de l'appartenance plus diffusé, une conscience identitaire peut-être moins forte mais beaucoup plus répandue'* (Congrès national de 2003, rapport de M. Charles Perrin).

La prise de conscience par rapport à la nécessité de s'adapter à un nouveau contexte institutionnel et social est claire, bien que l'ancrage à l'identité ethnique reste la base fondatrice de la pensée unioniste (Résolutions finale du Congrès national de 2003). Aussi le Parti Sarde d'Action a eu dans le passé la tendance à interpréter la notion d'ethnie en sens relativement exclusif. Pour réagir aux attaques des élites intellectuelles italiennes qui niaient l'existence d'une ethnie sarde séparée et, par extension d'un peuple sarde à part entière, les partis indépendantistes de l'île ont depuis longtemps opposé des argumentations en faveur de la construction d'une identité ethnique spécifique.

Pendant les années '70, une série d'études scientifiques avaient essayé de démontrer que, génétiquement, les sardes ne possédaient pas le même génotype que les autres italiens [Salvi, 1973]. Ces études furent bien évidemment mobilisées politiquement par les acteurs du conflit ethno-territorial actifs sur l'île. Au début de cette période, la mobilisation politique ethnorégionaliste en Sardaigne relevait principalement de la dimension socio-économique et avait un caractère tiers-

¹³ Avec le terme *'constante de la Résistance sarde'* on indique les difficultés historiques des différents envahisseurs de la Sardaigne (catalans, aragonais, Savoie, etc.) de conquérir toute l'île. Ceci est devenu un refrain dans le discours politique des mouvements indépendantistes sardes et du PSdAZ aussi [Lilliu, 1951].

mondiste et non replié sur soi-même, mais ouvert aux revendications identitaires des autres peuples de la Méditerranée. Cette mobilisation se fondait sur une autoreprésentation de la région, comme ce fut le cas aussi pour d'autres régions périphériques en Europe (comme la Bretagne, par exemple), qui la portait à se considérer une colonie de l'Etat italien. Ces études génétiques fournirent au parti la possibilité d'affirmer politiquement l'existence d'un peuple différent en termes ethniques. Cette évolution dans l'idéologie des acteurs de la mobilisation ethno-territoriale sarde, et du PSdAZ en particulier, contribua à développer une notion différente d'indépendantisme et d'autonomisme institutionnel, qui est utilisée encore aujourd'hui par le parti. Le PSdAZ donc *«opère pour réaliser la pleine reconnaissance du peuple sarde auprès les autres peuples d'Europe»* (Résolutions finale du Congrès national de 1981).

A partir de ce moment, le PSdAZ liera toujours son engagement politique à des repères ethniques, par exemple en utilisant les slogans suivant lors de campagnes électorales et de mobilisation *«on naît tous égaux, mais après nous on devient sardes»*, *«peuple sarde, peuple d'Europe»*, *«nous avons une culture à part donc nous constituons un peuple à part»*. Dernièrement, le PSdAZ a commencé à lier la notion de peuple à celle de langue minoritaire, l'existence du peuple sarde n'étant plus mise en question ni par les élites ni par l'opinion publique. Par contre, le rôle de l'ethnie dans les repères identitaires du SVP a été plutôt stable, comme on a vu plus en haut. De plus, dans le cas du SVP le concept d'ethnie est strictement lié à celui de langue, tant dans la définition du paradigme idéologique du parti que dans l'identification de ses objectifs politiques. Le SVP s'est toujours basé sur la dichotomie *italiens-allemands* (ou mieux, *germanophones*) pour définir la communauté germanophone du Sud Tyrol en tant qu'ethnie et en tant que peuple [Holzer et Schwegler, 1998]. Le parti sud tyrolien répute que *«l'existence d'un peuple sud tyrolien est à la base de la reconnaissance des aspirations»* d'autonomie de la communauté germanophone (Südtirol Handbuch, 2004).

La langue représente un des objectifs politiques principaux des partis ethno-régionalistes examinés. Si le poids relatif des concepts de territoire et d'ethnie peut varier sensiblement dans le temps (et selon les cas) au sein des statuts et des programmes électoraux des trois acteurs régionalistes considérés, ce qui reste constant c'est le rôle de la langue en tant que vecteur identitaire du groupe ethnolinguistique représenté par chaque parti. La langue reste dans les trois cas un élément fondamental de l'identité du parti et de son paradigme idéologique. Les partis se montrent conscients, dans leurs documents programmatiques, du fait que l'appartenance à une ethnie et à un spécifique territoire est plus difficile à revendiquer si l'élément linguistique n'assume pas une place de première importance. La langue est perçue comme un élément identitaire facilement reconnaissable et très proche aux citoyens et, donc, plus efficace en termes de mobilisation.

Dans cette perspective, il faut distinguer le cas du français (et du franco-provençal) et de l'allemand, qui ont reçu pleine reconnaissance et protection légale par l'Etat central et dont les normes de sauvegarde sont intégrées dans les Statuts des deux régions alpines, et le cas du sarde, qui est doublement minorisé, car il n'est que partiellement reconnu en termes légaux par l'Etat (à travers la Loi 482/1999). Toutefois, l'Etat central a à maintes reprises empêché (à travers l'annulation de plusieurs loi régionales par le parlement national) que la Sardaigne puisse se doter de normes spécifiques pour la protection de la langue sarde dans son Statut d'autonomie, comme dans le cas de la Vallée d'Aoste et de la Province de Bolzano/Bozen. Il est évident que l'évolution de l'aménagement linguistique mis en place par l'Etat italien a fortement affecté l'importance relative de la langue en tant qu'objectif politique des trois partis considérés. Les différences dans les statuts légaux des trois langues minoritaires ont amené à l'émergence de degrés très variés d'attention pour les questions linguistiques dans les programmes électoraux des partis analysés. L'adoption de normes nationales et régionales de protection de la langue minoritaire et la mise en œuvre, dans le temps, de lois d'application de l'autonomie régionale en termes d'enseignement et de bilinguisme ont amené l'UV et le SVP à atténué leurs requêtes concernant la langue. Par contre,

le PSdAZ a renforcé dans le temps le rôle de la langue comme objectif politique, vu le manque de reconnaissance et de protection légale octroyé par l'Etat central.

Cela ne veut pas dire que les partis sud tyroliens et valdôtains analysés n'aient pas revendiqué, et continuent à demander encore aujourd'hui, une encore plus ample reconnaissance légale du statut de la langue minoritaire. Toutefois, ayant obtenu assez rapidement un niveau de protection qui semble encore être nié au sarde, la langue ne représente pas, dans les programmes de l'UV et de l'SVP, une priorité politique dotée du même caractère d'urgence que dans le cas du PSdAZ. En fait, pendant la dernière décennie, les deux partis alpins ont commencé à revendiquer non seulement qu'une protection légale encore majeure soit allouée au français et allemand, mais aussi qu'on fournisse le même degré de protection au franco-provençal (définissable comme un patois), au Walser¹⁴ et aux dialectes sud tyroliens. La langue sarde, d'autre part, se trouve dans une situation particulière, où la Région Sardaigne a essayé plusieurs fois de combler les vides laissés par la législation nationale en la matière.

D'ailleurs, si les équilibres démographiques restent assez stables au Sud Tyrol et en Sardaigne, par contre l'immigration italienne a augmenté considérablement au cours des 30 dernières années en Vallée d'Aoste et a transformé le paysage linguistique de la région. Cette tendance démographique lourde a été perçue tant par la communauté ethnolinguistique locale que par les acteurs de la mobilisation territoriale comme une menace importante pour l'identité traditionnelle et historique de la région (Cuaz, 2003). Néanmoins, cela n'a pas empêché le parti régionaliste valdotain (UV), revendiquant cette appartenance historique traditionnelle, de glaner de nombreux succès électoraux et de s'imposer comme le premier parti politique de la région. La langue reste toujours un élément important pour le parti dans le choix de ses alliances électorales: « [on a achevé un accord avec la coalition de centre-gauche car] *son programme est plus respectueux des principes de l'autonomie régionale et des problématiques des minorités linguistiques*» (Programme électoral, élections législatives 2006).

A cause justement de cette menace de 'disparition' en provenance des nouvelles populations immigrées, la langue a retrouvé dernièrement dans l'idéologie de l'UV son rôle d'objectif politique de première importance: selon le parti, «*les jeunes doivent connaître les nos langues : français, franco-provençal et les dialectes germanophones* » (Programme électoral, élections régionales 2003). Pour ce faire, tout une série de mesures de renforcement de la décentralisation culturelle ont été demandées dans les derniers programmes électoraux. Par exemple, les politiques des gouvernements régionaux guidés par l'UV par rapport à la question de la langue s'orientent dernièrement vers un renforcement de l'enseignement et de la protection du patois franco-provençal, comme le démontre les lois régionales sur l'enseignement obligatoire du patois dans les écoles primaires adoptées entre 2005 et 2008. Un rôle toujours plus significatif est donc accordé à la protection du patois franco-provençal dans le paradigme identitaire et idéologique unioniste. Selon l'UV, les valdôtains sont à la base d'une vraie *civilisation valdôtaine* qui «*appartient naturellement à la grande civilisation des Alpes et au vaste monde de la francophonie (...) c'est pour nous fondamental de maintenir et valoriser les caractéristiques particulières du peuple valdôtain. Tout d'abord, le sens de la communauté et de l'appartenance, la défense intransigeante de nos particularités linguistiques*» (Programme électoral, élections régionales 1998).

Les revendications linguistiques sud tyroliennes, par contre, visent à «*conserver l'existant. Il faut tout d'abord veiller que les conditions d'application du statut légal de l'allemand à l'école et dans l'administration publique soient respectées*» (Programme électoral, élections provinciales 2008). Néanmoins, le SVP souligne quand même que «*l'allemand est au cœur de notre identité et tout notre espoir. (...) Donc, il faut garder un haut niveau d'attention par rapport à la langue. (...) Tous*

¹⁴ Le Walser est une variété dialectale de l'allemand parlée en Suisse (cantons du Tessin et du Valais), en Italie (en Vallée d'Aoste, par une petite communauté d'un millier de personnes résidant dans la Vallée du Lys), et aussi en Autriche (Land du Vorarlberg et du Tyrol).

les efforts que nous avons mis en œuvre pour acquérir ce dont nous disposons aujourd'hui [en termes de bilinguisme et protection de l'allemand] il faudra les renouveler pour maintenir ces avancées: la langue est comme nos montagnes: il faut la respecter et l'utiliser correctement sinon elle va nous punir» (Résolutions finale du Congrès national de 2004).

Le SVP consolide donc ses objectifs politiques autour de l'obtention d'une autonomie institutionnelle accrue où la langue possède une place bien définie. Cette dernière reste un point de repère important mais non exclusif comme il y a une vingtaine d'années. Par exemple, lors des élections de 2008, le programme électoral du parti demandait la mise en œuvre de formes d'autonomie encore plus avancées, avec une présence beaucoup plus limitées de l'Etat central sur le territoire sud-tyrolien (via notamment le transfert des compétences du préfet au président de la province) et des mesures visant aussi l'autonomie linguistique (comme le transfert de la section régionale de la télévision d'état sous le contrôle de la province, et particulier pour ce qui concerne la langue des émissions et le personnel).

La condition de langue non protégée ni valorisée du sarde et la conséquente situation de possible danger de disparition a mené le PSdAZ à reconsidérer la langue comme un aspect indispensable de son engagement politique. Il faut rappeler le fait que le degré de diffusion de la langue sarde était très différent il y a une trentaine d'années. En fait, le sarde était une langue très répandue et utilisée quotidiennement par la population entière de l'île. Après une période définissable de *honte linguistique* (Pala, 2008), où l'utilisation quotidienne de la langue sarde au sein des familles subit une forte diminution pour des raisons principalement socio-économiques liées à l'ancrage à l'italien des élites économiques et intellectuelles (en raison d'une aspiration à la 'modernité'), dans un contexte où l'Etat central avait essayé à plusieurs reprises de mettre en œuvre de mesures pour décourager l'utilisation du sarde dans les écoles et l'administration publique, à partir des années '60 le sarde était en danger de disparition.

Bien que la dimension linguistique ne puisse pas être considérée comme la motivation principale de la naissance du *sardisme* et de la mobilisation ethnolinguistique sarde, car ses origines relèvent principalement de la dimension socio-économique, il est intéressant de noter que le problème fondamental pour les autonomistes et les indépendantistes sardes à partir de la fin du dix-neuvième siècle était la nécessité de faire apprendre l'italien à la population insulaire, une langue tout à fait incompréhensible par la population qui parlait exclusivement le sarde. Toutefois, à cause de l'intégration dans le royaume d'Italie, les citoyens de l'île devaient interagir avec une bureaucratie de langue italienne. Des politiques d'assimilation linguistique furent donc mises en œuvre par l'Etat central. Le PSdAZ aussi, lors de sa fondation, ne mettait en exergue que de façon marginale les questions culturelles et linguistiques. Jusqu'aux années '70, le Parti n'a jamais soulevé le problème linguistique et de la tutelle du sarde, tout simplement parce que le problème n'existait pas.

A partir des années '70, tant pour répondre à une nécessité réelle de défense de la langue que pour répondre aux autres mouvements et partis indépendantistes plus radicaux qui avaient déjà mis en avant l'objectif politique de protection de la langue sarde, le PSdAZ a commencé à intégrer cette dernière dimension dans son paradigme idéologique. La langue est devenue aujourd'hui un point central dans tous les programmes électoraux du PSdAZ et aussi dans les initiatives législatives du Parti au sein des institutions régionales et provinciales. Plusieurs articles des statuts du parti affirment en fait que la langue sarde représente *«l'expression de la conscience nationale du peuple sarde et donc [le PSdAZ] travaille pour sa diffusion, valorisation et utilisation officielle auprès des écoles et des institutions. (...) [Le parti] protège la dignité égale des minorités linguistiques présentes en Sardaigne et il soutient le droit au plein développement de leur identité»* (art. 3, Statut du PSdAZ).

Le Parti sarde affirme aussi que *«la langue officielle du PSdAZ c'est la langue sarde dans toutes ses variantes»* (art. 5 des statuts). Pour le Parti il faut absolument *«sortir d'une condition terrible dans laquelle les italiens nous refoulent: celle de la destruction de notre langue, ancienne, dérivée*

directement du latin et de la langue, encore mystérieuse, de nos grandes ancêtres, les nuragiques. (...) Il faut arrêter ça, le parti doit s'engager encore plus dans le combat pour la langue. (...) Le parti peut devenir le seul acteur social et institutionnel qui va défendre la langue sarde de ceux qui veulent la détruire» (Programme électoral, élections régionales 2004). Et encore, au niveau de la programmation des politiques linguistiques régionales, le Parti affirme que: *«il faut que nous nous demandions si nous avons tout fait pour la langue sarde. Est-ce-que nous avons fait tout le possible pour la sauvegarder? Est-ce-que nous avons eu la force d'expliquer que sa perte était la perte de notre identité? Il faut s'engager tout de suite pour promouvoir des débats, des actions spécifiques qui pourront aider le sarde! (...) Nous défendons le sarde avec tous ses dialectes, ses patois internes»* (Programme électoral, élections législatives 2008).

En conclusion, l'analyse empirique qui nous avons proposé n'a pas la présomption d'être complète. La structure des éléments idéologiques inhérents à la langue, à l'ethnie et au territoire a beaucoup changé dans les programmes électoraux et dans les positions politiques des différents partis considérés. Il est difficile d'en donner ici un cadre exhaustif. Le rôle central des partis considérés en tant qu'acteurs de la mobilisation ethno-territoriale ne peut pas être mise en discussion. Le conflit centre-périphérie représente encore une motivation importante pour l'engagement politique de ces acteurs. Néanmoins, la grande différence dans les contextes politiques, socio-économiques et historiques des trois cas considérés nous amène à constater la divergence des programmes et des stratégies politiques des partis ethno-régionalistes italiens en tant qu'acteurs de la mobilisation ethnolinguistique.

6. Conclusions.

Dans ce papier, on a essayé de répondre à deux principales questions de recherche. D'une part, on a analysé quel est le rôle de la langue en tant que vecteur identitaire dans les communautés linguistiques minoritaires sélectionnées. D'autre part, on a essayé d'identifier le rôle de la langue comme objectif politique des organisations politiques ethno-régionalistes sur les territoires considérés et censés représenter des minorités linguistiques spécifiques. Sur la base du paradigme du clivage centre-périphérie développé par Rokkan et Urwin [1982], nous avons examiné les différents éléments constituant la différenciation culturelle des trois communautés minoritaires considérées et nous en avons analysé les parcours de mobilisation ethno-territoriale en nous focalisant sur trois acteurs politiques de cette mobilisation.

Pour ce qui concerne la première question de recherche, on peut affirmer que dans tous les trois cas sélectionnés la langue a représenté, à un moment ou un autre de l'histoire de la mobilisation ethnolinguistique régionale, un vecteur identitaire fondamental pour assurer la cohésion du groupe mobilisé. Toutefois, l'intensité de la fonction de de renforcement de la cohésion interne du groupe mobilisé sur le territoire considéré exercée par la langue varie sensiblement selon les cas et, au sein du même groupe ethnolinguistique, selon les périodes. Parmi les trois cas sélectionnés, le seul où le facteur linguistique représente, de façon assez stable dans le temps, le principal élément de différenciation culturelle est le cas du Sud-Tyrol, où la langue a toujours joué un rôle plus significatif par rapport aux autres éléments de différenciation de la minorité ethno-territoriale germanophone.

Au Sud Tyrol, l'absence d'une mémoire historique commune d'autonomie, la présence de formes de protection internationale de la langue, les règles de 'proportion ethnique' gérant la vie publique de la province, le système éducatif séparé au niveau régional et le compartimentage complet des deux communautés linguistiques qui pourtant habitent le même territoire, font de la langue l'élément central de l'identité culturelle sud-tyrolienne. La mobilisation ethnolinguistique réunit, en fait, plusieurs variables que nous avons identifiées comme fondamentales pour le renforcement du

rôle cohésif de la langue à l'intérieur du groupe minoritaire : plusieurs groupes ethnolinguistiques sont présents sur le territoire considéré (germanophones, italophones et ladins) ; la diffusion de la langue minoritaire à l'intérieur du territoire régional est très large et la population parlant allemand se concentre dans des zones spécifiques à l'intérieur du territoire régional. En outre, l'allemand bénéficie d'un statut de langue officielle au niveau régional, aussi bien que de formes extensives de protection au niveau national et international.

Par contre, si l'identité valdôtaine a été bâtie principalement autour de l'élément linguistique depuis des siècles, la position centrale de cet élément de différenciation culturelle n'occupe plus, aujourd'hui, la même place qui occupait au moment de la création de l'Etat italien, pendant le fascisme, pendant la deuxième guerre mondiale et pendant les premières décennies de la nouvelle république. La différenciation culturelle valdôtaine a toujours intégré aussi d'autres éléments identitaires, dont la mémoire d'un passé d'autonomie est un des plus importants. Aujourd'hui, pour des raisons principalement institutionnelles et démographiques, on peut affirmer que le caractère 'd'inclusion' du particularisme valdôtain réduit le pouvoir cohésif de la langue à l'intérieur du groupe ethnolinguistique francophone en Vallée d'Aoste.

Pour ce qui concerne la communauté sardophone, on peut conclure de notre analyse que la mobilisation ethno-territoriale en Sardaigne s'est développée principalement autour des dimensions institutionnelle et socio-économique, vu la grande diffusion de la langue minoritaire sur l'île et la perception beaucoup plus nuancée par rapport aux deux autres cas de la menace représentée par la diffusion progressive de l'italien comme langue véhiculaire. Le sarde a toujours été un élément important de différenciation culturelle du peuple sarde, bien que pendant les la cohésion interne du groupe ethnolinguistique a été assurée principalement par d'autres éléments, comme par exemple la mémoire historique de formes passées d'indépendance institutionnelle du centre.

La situation a évolué seulement à partir des années '70, avec la redécouverte de l'identité linguistique comme base de la mobilisation politique de la communauté sarde. Les mouvements autonomistes utilisèrent à partir de ce moment la langue sarde, dont le rôle de langue véhiculaire était fortement menacé par un manque total de protection légale, comme principal vecteur identitaire. On peut donc en conclure que, d'un point de vue d'ensemble, le rôle de la langue comme vecteur identitaire par rapport aux autres éléments de différenciation culturelle des groupes ethnolinguistiques considérés reste central au Sud Tyrol, tandis que résulte moins significatif en Vallée d'Aoste (au moins récemment), et relativement faible Sardaigne (au moins pendant certaines périodes de son histoire).

Deuxièmement, on a analysé dans ce papier le rôle de la langue en tant qu'objectif politique des acteurs de la mobilisation ethno-territoriale dans les trois régions considérées. Ce rôle a été examiné par rapport aux autres éléments idéologiques distinctifs des partis ethno-régionalistes en tant que entrepreneurs ethniques, c.-à-d., les éléments d'ethnie et de territoire. On a analysé l'évolution de l'importance relative des trois éléments mentionnés ci-dessus au sein du paradigme idéologique et des stratégies politiques mises en œuvre par les trois partis ethno-régionalistes sélectionnés en les mettant en relation avec l'évolution de facteurs structurels comme la participation au pouvoir, les performances électorales, la structure démographique de l'électorat et les relations institutionnelles entre centre et périphérie¹⁵.

Le territoire se manifeste comme un élément identitaire et un objectif politique constant dans le temps au sein des plateformes idéologiques de l'UV, DU SVP et du PSdAZ. En termes

¹⁵ On a donc examiné des variables tant au niveau central/ national (processus de régionalisation des institutions étatiques) qu'au niveau infra-étatique (structure des systèmes des partis régionaux dans les trois régions considérées). La dimension des circonscriptions électorales par rapport aux systèmes électoraux nationaux et régionaux, aussi bien que la correspondance entre dimension de la circonscription et celle du territoire où le groupe ethnolinguistique se mobilise, sont aussi des facteurs pertinents qu'on devrait prendre en compte dans le futur.

«géographiques», le territoire reste un élément fondamental de l'identité des partis ethno-régionalistes considérés. En tant qu'espace politique et institutionnel, le territoire recouvre un rôle différencié dans l'idéologie de chacun des trois partis sélectionnés, étant donné l'évolution dans le temps des requêtes des trois acteurs en termes de réorganisation territoriale de l'Etat, suite aussi aux avancements asymétriques dans l'aménagement des rapports état-régions pendant les dernières quarante années. Cependant, on peut constater que le territoire représente toujours un objectif politique de première envergure tant pour le PSdAZ que pour le SVP et l'UV : si le premier se mobilise aujourd'hui pour achever l'indépendance de la région, les deux autres partis demandent la mise en œuvre de formes d'autonomie politique et institutionnelle encore plus poussées.

Par contre, le poids de la langue et de l'ethnie a sensiblement changé dans le temps au sein des paradigmes idéologiques des trois partis. Si dans l'idéologie de l'SVP les concepts d'ethnie et de langue ont été toujours liés l'un à l'autre et recouvrent encore aujourd'hui une place centrale et plus ou moins stable dans le paradigme identitaire du parti, aussi bien qu'un rôle constant d'objectif politique de première importance stratégique (par exemple, le parti a récemment avancé des requêtes de protection encore plus avancée pour les langues allemande et ladine à l'intérieur de la province), dans le cas de l'UV, le concept d'ethnie a récemment (depuis les années '80) remplacé celui de langue dans le paradigme identitaire du parti. L'élément linguistique reste important, néanmoins la définition du groupe dont le parti assure la défense est faite maintenant à l'aide du sentiment d'appartenance au peuple et à l'ethnie valdôtaine, plutôt qu'à la minorité linguistique francophone, qui continue à s'affaiblir en termes quantitatifs au sein d'une société régionale toujours plus hétérogène du point de vue linguistique.

En Sardaigne, par contre, la mobilisation ethno-territoriale s'est développée sur la base de motivations principalement socio-économiques et de requêtes de décentralisation au niveau institutionnel plutôt que culturel. Bien que la langue ait généralement été un vecteur identitaire fondamental pour le groupe ethnolinguistique sarde (même si son importance relative changeait beaucoup selon les périodes), elle n'est devenue un objectif politique du principal acteur de la mobilisation régionaliste, le PSdAZ, que récemment, notamment depuis les années '70. Ce fait est lié principalement aux conséquences des politiques d'aménagement linguistique adoptées par l'Etat central et à la relative homogénéité linguistique de l'île pendant les premières 50 années du XXe siècle.

Parmi les trois acteurs sélectionnés, le seul parti ethnorégionaliste qu'identifie de façon stable en tant qu'objectif politique prioritaire la défense de la langue minoritaire est le SVP, car ce dernier ne nécessite pas d'élargir sa base électorale grâce à la force de son statut compétitif au sein du système partisan régional et peut donc insister exclusivement sur la protection des droits de la minorité germanophone. Ce parti prédominant à l'intérieur du système de partis du Sud Tyrol, en fait, peut s'appuyer sur un électorat très stable et représente une communauté linguistique dont les équilibres démographiques ne varient que légèrement dans le temps (la population germanophone est passée de 76% du total de la population du Sud Tyrol en 1921, à 69% en 2001). De plus, la mise en œuvre progressive des processus de régionalisation et de dévolution de compétences législatives du centre vers la périphérie a obligé le parti à radicaliser ses requêtes d'autonomie, en demandant entre autre plus de décentralisation culturelle, afin de justifier son existence.

De plus, le cas où le rôle de mobilisateur du groupe ethnolinguistique recouvert par la langue est plus significatif et constant dans le temps est justement celui du SVP. Le facteur principal qui peut affecter la position de la langue à l'intérieur du paradigme idéologique d'un parti ethnorégionaliste et en influencer le rôle d'objectif politique est la présence d'un ou de plusieurs groupes ethnolinguistiques séparés sur le même territoire considéré (Nevola, 2003; Tronconi, 2009 : 82). La présence de plusieurs groupes ethniques dans le même territoire et la représentation politique de ces groupes par un parti ethnique 'fermé' ou parti '*défenseur de l'identité ethnique*' constitue en fait le principal facteur de différenciation entre les trois cas sélectionnés. Il ya deux groupes linguistiques spécifiques et séparés en Haut-Adige, tandis que les frontières entre groupe italo-phonique et groupe

francophone au Val d'Aoste ne sont pas si claires. De même, en Sardaigne les limites entre groupe minoritaire sardophone et groupe italophones sont également confuses. Dans ces deux derniers cas, le rôle de la langue comme vecteur identitaire est très important par rapport aux autres éléments constitutifs de l'identité ethnique, mais il n'est pas prédominant comme dans le cas de l'identité ethnique de la communauté germanophone en Sud-Tyrol.

En outre, le rôle de la langue comme objectif politique s'est affaibli au cas où la composition démographique du territoire concerné a changé radicalement au cours des années, obligeant le parti ethnorégionaliste actif dans la région à modifier son idéologie pour ne pas disparaître en termes électoraux. Ceci est le cas de l'UV, qui, si d'une part a radicalisé ses requêtes en termes d'autonomie institutionnelle pendant les trente dernières années, a d'autre part modéré partiellement ses revendications en termes de décentralisation culturelle, vu aussi que la mise en œuvre progressive du bilinguisme au sein des institutions administratives et de l'éducation a limité le recours à certains thèmes à la base de sa mobilisation politique.

En général, donc, dans le cas des partis ethno-régionalistes italiens la langue ne représente pas un vecteur de mobilisation ethno-territoriale aussi fort que dans d'autres mobilisations régionalistes européennes, comme par exemple en Belgique. Dans le cas du PSdAZ, de l'UV aussi bien que de l'SVP, la dimension politico-institutionnelle a recouvert souvent un rôle plus significatif dans les parcours de mobilisation ethno-territoriale. Toutefois, il est évident que la langue soit souvent utilisée comme facteur de mobilisation des groupes ethnolinguistiques étudiés et comme objectif politique par les acteurs partisans analysés. Il est néanmoins vrai que ce rôle de vecteur identitaire et de priorité stratégique connaît des degrés très différents d'intensité et de modalités très différentes de mise en œuvre selon chacun des trois cas analysés.

Bibliographie

- Accardo, (2003). *Sardegna: le inquietudini di una regione autonoma*. Dans: Nevola G. (2003), *Altre Italie. Identità nazionale e regioni a statuto speciale*, Carocci, Rome, pp. 107-131.
- Allardt E. (1981), *Le minoranze etniche nell'Europa Occidentale: una ricerca comparata*. Rivista Italiana di Scienza Politica, vol. XI, n. 1: pp. 91-136.
- Anderson, M. (1978), *The Renaissance of Territorial Minorities in Western Europe*. West European Politics, vol. I, n. 2: pp. 128-43.
- Anderson B. (2002), *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris.
- Armstrong, J. (1982), *Nations before Nationalism*. Chapel Hill, NC, University of North Carolina Press.
- Aster, AAVV. (1998), *La Valle d'Aosta che cambia*. Franco Angeli, Milano 1998
- Baggioni D. (1997). *Langues et nations en Europe*. Paris, Bibliothèque Scientifique Payot.
- Boiardi F.; Di Capua G. (1994). *Grande Enciclopedia della Politica. L'Union Valdôtaine*. Roma: Ebe Edizioni.
- Brown, David (2000). *Contemporary Nationalism. Civic, Ethnocultural and Multicultural Politics*, London et New York, Routledge.
- Brubaker, R. (1998). *Myths and misconceptions in the study of nationalism*, in Hall J. A. (1998), *The State of the Nation: Ernest Gellner and the Theory of Nationalism*. Cambridge, Cambridge University Press, pp. 272-306.
- Buisson, Dominique (2000). *Val d'Aoste et Haut-Adige: genèse et développements de deux particularismes en Italie*. Mémoire non publiée, IEP Rennes.
- Caciagli M. (1988), *Quante Italie? Persistenza e trasformazioni delle culture politiche subnazionali*, dans 'Polis', 1988, no. 3, pp. 427-443.

- Caciagli, M., *Regioni d'Europa. Devoluzioni, regionalismi, integrazione europea*, Bologne, Il Mulino, 2006.
- Colliard L. (1965). *Précis d'histoire valdôtaine*. Aosta: Musumeci Editore.
- Connor, Walker (1994). *Ethnonationalism: The Quest for Understanding*. Princeton, Princeton University Press
- Conversi D. (1995), "Reassessing current theories of nationalism. Nationalism as boundary creation and maintenance", en "*Nationalism and Ethnic Conflict*", 1.1, pp. 73-85.
- Conversi D. (2002), *Nationalism: The Nation-State and Nationalism in the Twentieth Century*, Cambridge, Polity Press.
- Cuaz M. (2003). *La valle d'Aosta. Un'identità di frontiera tra Italia, Eurpa ed etnonazionalismi*. In Nevola G. *Altre Italie. Identità nazionale e Regioni a statuto speciale*. Roma: Carocci, pp. 1-18.
- Cuaz M.; Momigliano Levi P.; Riccarand E. (2001). *Cronologia della Valle d'Aosta*. Aosta: Stylos.
- Cubeddu S. (1993) (edt), *Sardisti. Viaggio nel Partito Sardo d'Azione, tra cronaca e storia*, EDES, Sassari, vol. I (1919-1948).
- Cubeddu S. (1995) (edt), *Sardisti. Viaggio nel Partito Sardo d'Azione, tra cronaca e storia*, EDES, Sassari, vol. II.
- Curtaz C. (2006). *Accanto al potere. Sette anni e mezzo a Palazzo regionale*. Aosta: Tipografia La Vallée.
- Dandoy R. et Sandri G. (2008), *I programmi elettorali dei partiti regionalisti europei : un'analisi comparata*, en "Quaderni dell'Osservatorio Elettorale", 59, pp. 63-94.
- Delwit P. (2005) (edt), *Les partis régionalistes en Europe. Des acteurs en développement ?*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles.
- De Winter L. (1994) (edt), *Non-State Wide Parties in Western Europe*, Institut de Ciències Polítiques i Socials, Barcelone.
- De Winter L., Gómez-Reino Cachafeiro M. et Lynch P. (2006) (edt), *Autonomist parties in Europe : Identity, Politics, and the Revival of the territorial Cleavage*, Institut de Ciències Polítiques i Socials, Barcelone, 2 voll.
- De Winter L. et Türsan H. (1998), *Les partis ethnorégionalistes en Europe*, en «Revue Internationale de Politique Comparée », 5, pp. 151-163.
- Di Michele A., Palermo F. et Pallaver G. (eds.) (2003), *1992. fine di un conflitto. Dieci anni dalla chiusura della questione sudtirolese*, Il Mulino, Bologna.
- Di Nicuolo, Paolo (2000). *Bilinguismo costituzionale e plurilinguismo fatto nella realtà valdostana*, dans AA.VV., *Le rôle des langues minoritaires dans la vie publique*, Aoste, Région Autonome Vallée d'Aoste, p. 91-97.
- Di Sotto N. (2008). *The Südtiroler Volkspartei: a successful ethno-regionalist party*, papier présenté à la 2e ECPR Graduate Conference, Barcelone, Espagne, 25-27 Août 2008.
- Gellner, E. (1983). *Nations and Nationalism*. Ithaca: Cornell University Press.
- Gillo L. (1996). *Ceto politico regionale e apparato burocratico dal 1946 al 1993*. In Woolf S. (ed.). *Storia d'Italia, Le Regioni dall'Unità ad oggi, La Valle d'Aosta*. Torino: Einaudi, pp. 903-980.
- Gillo, L. (1999). "I mutamenti dell'identità valdostana" *Protagonisti. Quadrimestrale di ricerca e attualità culturale*, Istituto Storico Bellunese della Resistenza e dell'Età Contemporanea, no. 73, p. 113-131.
- Giovanetti P. (2000), *Alto Adige : il partito di raccolta e la democrazia bloccata*, en "Il Mulino", 2, pp. 285-295.
- Goetschy H.; Sanguin, A.-L. (1995). *Langues régionales et relations transfrontalières en Europe*. Paris, L'Harmattan.
- Gómez-Reino Cachafeiro M. et Pasquier R. (2004), *Les partis régionalistes et nationalistes en Europe du Sud. Une comparaison Espagne, France et Italie*, en « Pôles Sud », 20, Mai, pp. 3-7.

- Grilli di Cortona P. (2003). *Stati, Nazioni e Nazionalismi in Europa*. Bologna, Il Mulino.
- Hall J. A. (1998), *The State of the Nation: Ernest Gellner and the Theory of Nationalism*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Haupt, H.; Müller M., Woolf S.(1998), *Regional and National identities in Europe in the XIXth and XXth Centuries*. Boston, Kluwer Law International.
- Hearl, D. J.; Budge I.; Pearson B. (1996), *Distinctiveness of Regional Voting: A Comparative Analysis Across the European Community (1979-1993)*. Electoral Studies, vol. XV, n. 2: pp. 167-82.
- Herder, H. (2000), *Il problema del linguaggio nel pensiero contemporaneo*, G. D'Anna, Messina.
- Hobsbawm, E. J. (1991), *Nazioni e nazionalismi dal 1780. Programma, mito, realtà*. Torino, Einaudi (ed. orig. 1990).
- Holzer, A. (1991), *Die Südtiroler Volkspartei*. Thaur, Kulturverlag.
- Holzer A. et Schwegler B. (1998), *The Südtiroler Volkspartei: a hegemonic ethnoregionalist party*, en Türsan H. et De Winter L. (edt), *Regionalist parties in Western Europe*, Routledge, Londres, pp. 158-173.
- Hooghe L. (1992), *Nationalist movements and social factors : a theoretical perspective*, en Coakley J. (edt), *The social origins of nationalist movements*, SAGE, Londres, pp. 21-44.
- Janin, B. (1991). *Le Val d'Aoste. Tradition et Renouveau*. Aoste, Musumeci Editore.
- Laitin, D. (2000), *What is a Language Community?*. American Journal of Political Science, vol. XLIV, n. 1: pp. 142-55.
- Leclerc, Jacques (2007). "Val d'Aoste" dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval.
- Lengereau M. (1993). *La minorité ethnique valdôtaine de 1861 à nos jours : continuité et mutations*. Dans : Sanguin, A.-L. (1993). *Les minorités ethniques en Europe*, Paris, L'Harmattan, pp. 207-219.
- Lévêque M. (1996). *La Valle d'Aosta: un modello di sviluppo economico "regionecentrico"*. . In Woolf S. (ed.). *Storia d'Italia, Le Regioni dall'Unità ad oggi, La Valle d'Aosta*. Torino: Einaudi, pp. 847-900.
- Lilliu G. (1995). *Costante resistenziale sarda*. Stef, Cagliari.
- Linz, J. (1995), *Plurinazionalismo e democrazia*. Rivista Italiana di Scienza Politica, vol. XXV, n. 1: pp. 21-50.
- Lipset, S. M.; Rokkan S. (1967), *Cleavage Structures, Party Systems, and Voter Alignments: An Introduction*, in id. (a cura di), *Party Systems and Voter Alignments: Cross-National Perspectives*. New York, The Free Press: pp. 1-63.
- Luther, Jorg (1996). "Aspetti costituzionali dell'autonomia valdostana", dans Stuart Woolf (dir.), *Storia d'Italia, Le Regioni dall'Unità ad oggi, La Valle d'Aosta*, Torino, Einaudi, p. 743-773.
- Luverà B. (1996). *I due volti dell'autonomia e dell'Euregio Tirolese*, en Federalismo e Società, no. 3/1996, pp. 109-122.
- Luverà B. (2003), *L'Euroregio tirolese. Tra regionalismo transfrontaliero e micronazionalismo di confine*, in Nevola G., *Altre Italie*, Carocci, Roma.
- Malloy, Tove H. (2005). *National minority rights in Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- Mannello A. (2006). *L'Union Valdôtaine e il Federalismo*. Aosta: Musumeci Editore.
- Martial E. (1996). *Un dopoguerra lungo cinquant'anni*. In Woolf S. (ed.). *Storia d'Italia, Le Regioni dall'Unità ad oggi, La Valle d'Aosta*. Torino: Einaudi, pp. 775-843.
- Melucci, A.; Diani M. (1992), *Nazioni senza stato. I movimenti etnico-nazionali in Occidente*. Milano, Feltrinelli.
- Meny Y. (1997). *Etats, régions et autorités locales*. Dans: Meny Y. (1997), *Politique Comparée: France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne et Etats-Unis*, Paris, Montchrestien.
- Mikesell M. W., Murphy A. B., *A framework for Comparative Study of Minority-Group Aspirations*, *Annals of the Association of American Geographers*, 1991, vol.81 (5), pp. 581-604.

- Nelde, P. (1996), *Euromosaic: the production and reproduction of the minority language groups of the EU*. Luxembourg, Office for Official Publications of the European Communities.
- Nevola G. (2003) (ed.), *Altre Italie. Identità nazionale e regioni a statuto speciale*, Carocci, Rome.
- Newman S. (1994), *Ethnoregionalist parties : a comparative perspective*, en « Regional Politics & Policy », 2, pp. 28-66.
- Nicco R. (2005). *Le parcours de l'autonomie*. Aosta: Musumeci Editore.
- Nick, R.; Pallaver, G. (1998). *Jenseits von Grenzen*, Studia Verlag, Innsbruck, 1998.
- Omezzoli T. (1996). *Lingue e identità valdostana*, dans Stuart Woolf (dir.), *Storia d'Italia, Le Regioni dall'Unità ad oggi, La Valle d'Aosta*, Torino, Einaudi, p. 137-202.
- Pala C. (2008), *La sopravvivenza prima di tutto: voti ed eletti di due partiti etnoregionalisti in Sardegna e in Bretagna*, en "Quaderni dell'Osservatorio Elettorale", 60, décembre, pp. 5-42.
- Palermo F. (2004). *Asymmetric, "Quasi-Federal" Regionalism and the Protection of Minorities. The Case of Italy*, in: A. Tarr, R. Williams, J. Marko (eds.), *Federalism, Sub-National Constitutions, and Minority Rights*, Greenwood Praeger, Westport Ct, London, 2004, pp. 107-131.
- Palici di Suni Prat E. (1999). *Intorno alle minoranze*. Torino, Giappichelli.
- Pallaver G. (2005), *The Südtiroler Volkspartei and Its Ethno-populism*, en Caramani D. et Mèny Y. (edt), *Challenges to Consensual Politics. Democracy, identity and populist Protest in the Alpine Region*, Petr Lang, Bruxelles, pp. 187-208.
- Pallaver G. (2006). *The Südtiroler Volkspartei: from Irredentism to Autonomy*. In De Winter L.; Gomez-Reino; Lynch P. (eds.). *Autonomist parties in Europe: identity politics and the revival of the territorial cleavage*. Barcelona: ICPS, pp. 161-188.
- Petrosino D. (1992), *National and regional movements in Italy : the case of Sardinia*, in Coakley J. (edt), *The social origins of nationalist movements*, SAGE, Londres, pp. 124-146.
- Proment E. (1996). *Une vie pour l'idéal. Vie de l'Union Valdôtaine*. Aosta: DUC.
- Riccarand E. (1981). *Storia della Valle d'Aosta contemporanea 1946-1981*. Aosta:Stylos.
- Rokkan S., *State Formation and Nation-Building*, in Flora P., Kuhnle S., Urwin D.W. (eds.), *Mass Politics, State Formation and Nation-Building. The Theory of Stein Rokkan (based on his collected works)*, Oxford, Oxford University Press, 1999
- Rokkan, S.; Urwin D.W. (1983), *Economy, territory, identity : politics of West European peripheries*. London, SAGE.
- Rokkan, S.; Urwin D.W. (1982), *The Politics of Territorial Identity: Studies in European Regionalism*. London, SAGE.
- Roux C. (2004), *Des difficultés de la contestation périphérique dans le Mezzogiorno. L'exemple du Parti Sarde d'Action*, en « Pôle Sud », 20, pp. 147-164.
- Roux C. (2006), *The Partito Sardo d'Azione : regionalist mobilization in Southern Italy*, en De Winter L., Gómez-Reino Cachafeiro M. et Lynch P. (edt), *Autonomist parties in Europe : Identity, Politics, and the Revival of the territorial Cleavage*, Institut de Ciències Polítiques i Socials, Barcelone, pp. 189-218.
- Roux C. (2007). *Les nations sans Etat dans les théories contemporaines du nationalisme : présupposés normatifs et défis empiriques d'un recours à la sociologie des mobilisations*, papier présenté au Congrès de l'AFSP, Toulouse, 5-7 Septembre 2007.
- Rusconi G.E. (1993), *Se cessiamo di essere una nazione. Tra etnodemocrazie regionali e cittadinanza europea*, Il Mulino, Bologne.
- Salvadori B. (1968). *Pourquoi être autonomiste*. Aosta: Musumeci Editore.
- Salvi S. (1973), *Nazioni proibite*, Vallecchi, Florence
- Salvi S. (1975), *Le lingue tagliate*, Rizzoli, Milan.
- Sanguin, A.-L. (1993). *Les minorités ethniques en Europe*, Paris, L'Harmattan.
- Sandri, G. (2008). *Determinants and impacts of the electoral success of ethno-regionalist parties: the case of the Union Valdôtaine*, papier présenté à la 2e ECPR Graduate Conference, Barcelone, Espagne, 25-27 Août 2008.

- Sandri, G. (2006). *Minority Nationalist Parties and the challenges of political representation: the case of Union Valdôtaine*, papier présenté à la Conférence Internationale "From Protest to Institutions: Minority Nationalist Parties and the Challenges of Political Representation", University of Aberystwyth, Aberystwyth, Royaume Uni, 28-31 Octobre 2006
- Sandri G. et Pala C. (2009), *L'impact du processus de régionalisation sur le système politique et partisan italien*, en Pilet J.-B., De Waele J.-M. et Jaumain S. (edt), *L'absence de partis nationaux : menace ou opportunité ?*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, pp. 97-124.
- Smith A.D. (1991), *National Identity*. London, Penguin.
- Toso F. (2008), *Le minoranze linguistiche in Italia*, Il Mulino, Bologne.
- Tronconi, F. (2003). *Identità etnica e competizione politica: un'analisi dei partiti etnoregionalisti in Europa occidentale*. PhD thesis, Università degli Studi di Siena, Italy.
- Tronconi F. (2005). *Party systems and party competition in European regions: a comparative exploration*. Paper presented at the ECPR Joint Session of Workshops, Granada, 14-19 April 2005.
- Tronconi F. (2009), *I partiti etnoregionalisti*, Il Mulino, Bologne.
- Türsan H. (1998), *Introduction : ethnoregionalist parties as ethnic entrepreneurs*, en Türsan H. et De Winter L. (edt), *Regionalist parties in Western Europe*, Routledge, Londres, pp. 1-16.
- Türsan H. et De Winter L. (1998) (edt), *Regionalist parties in Western Europe*, Routledge, Londres.
- Urwin D. W. (1983), *Harbinger, Fossil or Fleabite? 'Regionalism' and the West European Party Mosaic*, in Hans Daalder et Peter Mair (eds.), *Western European Party Systems. Continuity & Change*. London, SAGE: pp. 221-56.
- Venturino F. (2000), *Sardegna. Da un proporzionalismo all'altro*, en "Le Istituzioni del Federalismo", 3-4, pp. 839-854.
- Woolf S. (ed.) (1996). *Storia d'Italia, Le Regioni dall'Unità ad oggi, La Valle d'Aosta*. Torino: Einaudi.
- Wolff S.; Cordell K. (2004). *Ethnopolitical Encyclopaedia of Europe*. Basingstoke: Palgrave.
- Zanotto A. (1968). *Histoire de la Vallée d'Aoste*. Aosta: DUC.